Brignais Magazine

N° 30

Des élus, une équipe

Un cahier central vous présentera cette nouvelle équipe, ainsi que les responsables de commissions.

Budget 1989

Gérer le quotidien et assurer l'avenir.

Parc d'activités

Un dossier complet sur l'aménagement et l'extension du parc d'activités.

Brignais au vert

Un fleurissement agréable pour la qualité de vie de chacun.

Juin 1989 / N° 30
Bulletin d'informations municipales

NOUVEAU A BRIGNAIS

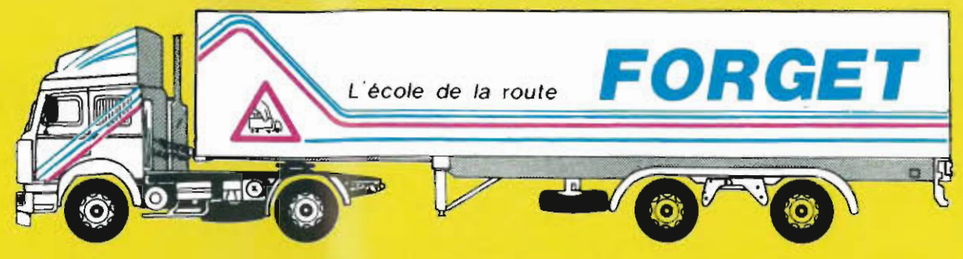

Les Permis

CATÉGORIE CL 19 T CATÉGORIE C 38T CATÉGORIE D AUTOBUS FORMATION CARISTE

et aussi :
- Attestation de capacité
- Matières dangereuses N° 3 et 4
- Conducteurs d'engin

202, rue du Général de Gaulle - Tél. 78.05.49.80

STOPIECES AUTO

M.-J. TAFANI

EXPORTATION TOUS PAYS

STATION SERVICE TOTAL

Dépôt AIR LIQUIDE

Remorquage AUTO TOUTES DISTANCES

SIÈGE SOCIAL / BUREAUX / MAGASINS
STOPIECES AUTO BRIGNAIS
Relais des 7 Chemins

7, ROUTE NATIONALE 86
Les Sept-Chemins - 69390 Vourles/Brignais
T. 78.05.14.80 - Télex 305 582 - Téléc. 72.31.64.25

NOUVEAU POINT DE VENTE :

- LES MAGASINS DE LA PIÈCE DÉTACHÉE
- AUTOMOBILE, NEUVE ET D'OCCASION, TOUT ACCESSOIRE
- SPÉCIALISTE DE LA POSE ALARMES ET AUTO-RADIOS

7, Rond-Point-des-Monts-d'Or, 69009 LYON
Tel. 78.83.02.76 / 78.83.04.10

BOUTIQUE ET ATELIER OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI - 8 h - 12 h / 14 h - 19 h 30

SOMMAIRE

ÉDITORIAL, p. 3

NOTRE VILLE
- Les principales décisions du Conseil Municipal, p. 5
- Le Pont Vieux : témoignage de notre passé, p. 8
- Travaux dans les quartiers, p. 9
- Voyage d'étude rencontres et recherches d'échanges au Québec, p. 12
- L'Imagerie d'Epinal, p. 22
- Où l'histoire rejoint la gastronomie, p. 31
- Les Relais de l'Espoir, p. 41

ENVIRONNEMENT
- Brignais au vert, p. 10

CULTURE
- 1789-1989 : la Révolution : un prétexte à la fête et au rêve, p. 15

L'ÉVÉNEMENT
- Les Mariés de Eiffel, p. 16

BUDGET 1989, p. 18

CAHIER SPÉCIAL
- Des élus / une équipe, p. 21

LA VIE DE LA MAIRIE
- Comment travaillent vos élus, p. 25

ÉCONOMIE
- Parc d'Activités, p. 26

SPORT
- Les Guillaume Tell des temps modernes, p. 33

SOCIAL, p. 35

JEUNES
- Un été tonique, p. 36

COMMUNICATION, p. 39

Un problème d'assurances?
Auto, retraite, habitation...
Une seule réponse, un seul contact.

à BRIGNAIS
158, rue Général de Gaulle
☎ 78.05.09.51

GROUPAMA MUTASUDEST

PHONIS

MAGASIN EXPOSITION 70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
BUREAUX Tél. 78.05.30.20 - Direction : Jean-Paul et Evelyne GALERA

Pose tous Revêtements de sol
Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien)
Tous travaux d'agencement
Atelier Couture : voilage, ameublement...

Sur présentation de la présente publicité, **REMISE :**
20 % sur MOQUETTE et PVC, 30 % sur PAPIERS PEINTS

NOTRE VILLE

MAIRE
Michel THIERS
Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Artisanat-Commerce-Emploi - Education - Finances - Urbanisme - Transports en Commun - Information-Communication

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE EMPLOI	**Paul MINSSIEUX** **Michel THIERS**	**Marcel MASSON** **Gérard BERTICAT** **Dominique VIRET** Louis ROLLAND Marie-Thérèse MAUCOUR Jean-André CARRAS Claude LESIMPLE	Anne LEBLANC Véronique BERGER Michel CORTIAL Président Association des Entreprises Président Entente Commerciale Président des Artisans Président Professions Libérales
BATIMENTS COMMUNAUX VOIRIE-FLEURISSEMENT	**Marcel MASSON**	**Dominique VIRET,** Denise CHERMETTE,Guy BERNOLLIN Cécile VAN DEN BROECK,Jean DARFEUILLE, Maurice REY Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE	Guy MONOD, Bernard BOUTE Claudette JACQUET, Louis PONTVIANNE
EDUCATION	**Marie-Thérèse GARDON** **Michel THIERS**	**Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT** Serge THOUILLEZ, Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Christiane CONSTANT	Henriette ORSETTI Jeag-Marc MARTORELL Mane-Hélène LEBRAT
FINANCES	**Gérard BERTICAT** **Michel THIERS**	**Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON** **Jean-Louis IMBERT,** Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI	
SOCIAL et SANTÉ	**Marcel ARNAUD**	Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY Brigitte GUILLAUD, Gérald DREUX, Martine RIBEYRE Marie-Thérèse MAUCOUR, **Jean-Louis IMBERT** Christiane CONSTANT	Guy MONOD
JEUNES	**Marcel ARNAUD** Franck DESGEORGES	Guy BERNOLLIN, Gérald DREUX, **Philippe CHABUT** Christiane CONSTANT	Véronique LABY, Corinne BARBASSO Mustapha GOUGHENI
VIE CULTURELLE et ASSOCIATIVE	**Philippe CHABUT**	**Marie-Thérèse GARDON,** Jean DARFEUILLE Guy BERNOLLIN, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY Franck DESGEORGES, Pierre VIAL	Véronique BERGER, Raymond BLANC Geneviève BROCQUET
URBANISME	**Dominique VIRET** **Michel THIERS**	**Marcel MASSON,** Denise CHERMETTE **Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD** Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-André CARRAS Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE	Véronique BERGER, Louis BRUNOT Anne LEBLANC.
TRANSPORTS EN COMMUN	**Michel THIERS** Cécile VAN DEN BROECK	Gérald DREUX, **Jean-Louis IMBERT** Guy ORLANDINI	Henriette ORSETTE, Annie VIAL
SPORTS et LOISIRS	**Guy BERNOLLIN** Franck DESGEORGES	Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE Louis ROLLAND, Serge THOUILLEZ, Jean LAPLACE	Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER Philippe SAYER, Sylviane BARBASSO
SENTIERS PÉDESTRES	**Denise CHERMETTE**	Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE	
INFORMATION et COMMUNICATION	**Michel THIERS**	Jean DARFEUILLE, Anne-Marie PIEGAY Serge THOUILLEZ, **Philippe CHABUT**	
VIE EUROPÉNNE	Christiane BOUTE	Jean DARFEUILLE, **Philippe CHABUT** **Michel THIERS,** Denis CHERMETTE, Guy BERNOLLIN	

Les noms des Adjoints apparaissent en caractères gras.

HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11 - PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous
M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques
les jeudis de 18 h. à 19 h.
J.L. IMBERT, Adjoint à l'organisation et à la coordination
sur rendez-vous
P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques
les samedis de B h. à 10 h. sur rendez-vous
P. CHABUT, Adjoint à la Culture
les samedis de 9 h. à 11 h.
G. BERTICAT, Adjoint aux Finances
les samedis de B h. 30 à 10 h. 30
M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires
les vendredis de 10 h. à 12 h.
M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales
les samedis de 10 h. à 12 h.
D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme
les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30
G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports
les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous
D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement
sur rendez-vous

M. Marc GENTHON, responsable du cabinet de M. le Maire, se tient à votre disposition sur rendez-vous, tél. 78.05.15.11

Page de couverture : photo FORREST
Ce bulletin est édité par la Municipalité de Brignais.
Responsable de publication : M. Michel THIERS.
Photos : M. FOUILLAND, Mlle FORLINI
Il a été conçu par le Service Information et Communication et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET à St-Genis-Laval.
Distribué par COMMUNICATION SÉLECTIVE.
La photogravure des pages couleur a été axécutée par LASERCOLOR à Brignais. — Dépôt légal 2e trimestre 1989.

EDITORIAL

Chers Brignairots,

Par plus de 63,3 % des suffrages exprimés, vous avez accordé votre confiance au programme que nous vous avons proposé.

Ce résultat traduit votre satisfaction vis-à-vis du mandat précédent et votre confiance en l'avenir. Nous en sommes fiers certes, mais cette confiance nous incite à viser plus haut, à réussir encore mieux — c'est l'engagement que nous prenons :

oser pour réussir Brignais

c'est une nouvelle étape sur de nouvelles données avec de nouveaux objectifs. Notre programme est ambitieux. C'est bien légitime car nous avons décidé depuis plusieurs années d'améliorer votre qualité de vie. Brignais est envié ; raison de plus pour faire mieux.

La campagne électorale a été enrichissante. Les nombreux contacts que nous avons eus chez vous, en ville, en réunion, nous ont confortés dans la volonté de répondre encore mieux à vos préoccupations quotidiennes.

Nous nous y emploierons. Mais pour réussir, vous devez également prendre votre part car il s'agit de votre patrimoine, de votre cadre de vie, de votre avenir.

En effet, nous ne pouvons pas accepter ces dégradations permanentes (lampadaires sur les berges du Garon, grafitti, vitres cassées, poubelles et détritus abandonnés sur la place publique) sans réagir. Tout cela contraste fortement avec la rénovation, la réhabilitation, l'embellissement de notre ville, œuvre des propriétaires, des services, des élus.

Vous devez participer activement et faire de votre ville, une ville propre et modèle. Il y va de notre réputation, du plaisir de vivre à Brignais ; il y va également du niveau de vos dépenses.

Toute détérioration, tout panneau supplémentaire coûte cher... et vous le savez bien.

Alors, je compte sur votre civisme, votre engagement, votre participation pour améliorer sans cesse votre cadre de vie à nos côtés.

Michel THIERS
Maire de Brignais
Conseiller Général du Rhône

le 29-05-89

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 12 MARS 1989

BUREAU	Hôtel de Ville	%	Gymnase	%	J. Moulin	%	Simondon	%	TOTAUX	%
Inscrits	1.618	—	1.183	—	1.299	—	1.152	—	5.252	—
Votants	1.079	66,48	808	68,30	810	62,43	794	68,92	3.491	66,48
Exprimés	1.012	62,54	738	62,38	747	57,50	740	64,23	3.237	61,63
Nuls	67	6,20	70	8,66	63	7,76	54	6,80	254	7,27
C. CONSTANT	423	41,8	239	32,38	254	34,0	269	36,35	1.185	36,61
M. THIERS	589	58,2	499	67,62	493	66,0	471	63,65	2.052	63,39

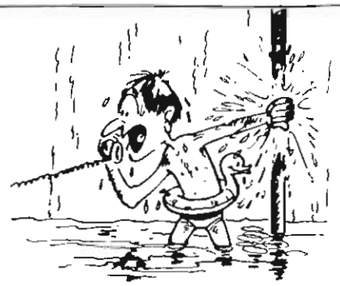

" Heureusement mon plombier est toujours disponible ! "

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE

Philippe SAN-JOSÉ

Tél. 78.05.51.99 ou 78.05.31.46

Les Jonquilles Bt A 3
Route de Soucieu 69530 BRIGNAIS

Notre Objectif :
VOTRE SILHOUETTE !!

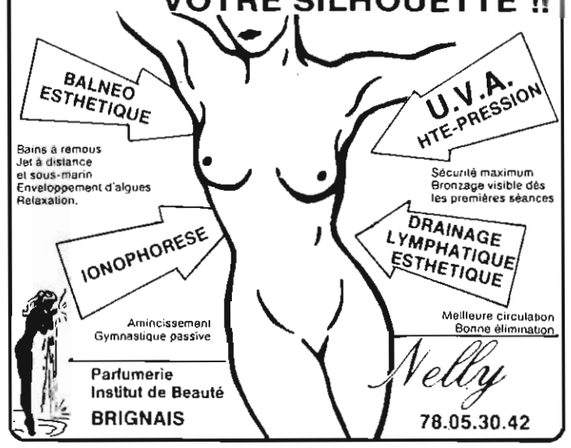

Parfumerie
Institut de Beauté
BRIGNAIS

Nelly

78.05.30.42

Distribution
imprimés publicitaires
en boîtes aux lettres
(tous ciblages)

Communication Sélective

Antenne
''Spécial Ouest Lyonnais''
48, avenue de la Libération
69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Tél. **78.59.06.52**

TRICOTS ÉLASTIQUES

POUR

ORTHOPÉDIE - SPORT

Reinemaille

14, Rue de Ronde
69530 BRIGNAIS
Tél. **78.05.15.57**

Les principales décisions du Conseil Municipal

Séance publique du 13 janvier 1989

Parc d'Activités Secteur des Ronzières - P.A.E.

Le Conseil Municipal s'est prononcé par 20 voix pour et 2 abstentions pour appliquer dans le secteur des Ronzières, une participation exclusive de la taxe locale d'équipement d'un montant de 50,00 F du m² de SHON (Surface Hors Œuvre Nette) et s'engage à réaliser dans les neuf ans à venir les équipements nécessaires à la zone estimée à 9.500.000 F H.T.

Secteur de la vallée du Barray

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce en faveur du déblocage du secteur de la Vallée du Barray et décide de demander une participation de 25.000 F par lot et de réaliser les travaux dans un délai de cinq ans.

Plan d'Occupation des Sols

A l'unanimité de l'assemblée, le Conseil Municipal approuve les mesures de modification du P.O.S., objet de l'enquête d'utilité publique du 21 novembre au 21 décembre 1988.

Ateliers pédagogiques personnalisés

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention intervenue entre le Greta FORMA PLUS et la Commune.

Parc d'Activités - Signalétique

Les conclusions de l'appel d'offres ouvert a conclu au choix de la société Publi-Lettre. Cette décision a été entérinée par un vote à l'unanimité.

Secteur de Moninsable Programme d'aménagement d'ensemble

La Ville de Brignais a réalisé une étude d'aménagement d'ensemble accompagnée d'une programmation d'équipements. Cette étude prévoit la possibilité de construire environ 40.000 m² de SHON sur les terrains de ce secteur. Cet objectif d'aménagement s'inscrit dans le cadre des orientations du P.O.S. pour le secteur considéré. (22 voix pour et 5 abstentions).

Séance publique du 26 janvier 1989

Projet de crèche familiale

La Ville de Brignais compte aujourd'hui plus de 850 enfants de 0 à 6 ans pour lesquels les structures d'accueil existantes se trouvent limitées. Il convient donc d'envisager la création d'une crèche familiale permettant de parer aux besoins les plus urgents en la matière. (vote par 22 voix pour - 3 abstentions).

Voirie Dépenses d'éclairage public

Le Conseil Municipal a décidé la prise en charge par la Commune de la consommation d'éclairage public de l'ensemble des lotissements privés du territoire communal et précise que les dépenses de mise en conformité éventuelle ainsi que les dépenses afférentes au raccordement du réseau public sont à la charge des copropriétaires. (vote par 23 voix pour et 2 abstentions).

s.a. minssieux-ferrand

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX NEUFS
AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN
INDUSTRIES ET PARTICULIERS

13, rue de Ronde, 69530 BRIGNAIS ☎ 78.05.38.57

DÉCOR PAYSAGE PUPIER

Parcs et Jardins
Création Entretien
Maçonnerie décorative

PÉPINIÈRES

69630 CHAPONOST
Tél. 78.45.20.63

Visites *Conseils*

Séance publique du 27 février 1989

Vote du budget primitif 1989

Les grandes lignes du budget ont été examinées par l'ensemble du Conseil Municipal, après les séances d'étude en commission des finances les 14 et 20 février 1989.

La ligne d'emprunt est fixée à 5.475.000 F pour l'exercice budgétaire 1989. Ce volume est en diminution sensible par rapport à 1988.

Les quatre contributions pour l'année 1989 ont été votées faisant mention de l'évolution des bases d'imposition et du pourcentage d'augmentation des différents produits fiscaux.

Le taux des taxes notamment la taxe d'habitation reste inférieur aux moyennes nationales et départementales. Les programmes d'investissement au nombre de 19 ont été présentés. (L'ensemble du budget est présenté en détail page 18).

Vote du budget primitif 1989 par 21 voix et 5 abstentions, en séance publique le 27 février 1989.

Vote des subventions aux associations

Un budget de 922.151 F est alloué pour l'attribution de subventions aux associations qui en formulent la demande et après examen du dossier, cette aide municipale est en augmentation de 4,4 %.

Vote des subventions aux associations par 26 voix pour et 1 abstention en séance publique du 27 février 1989.

Vote de la subvention pour les classes découverte

Cette subvention est basée sur la variation de l'indice des prix à la consommation INSEE et la variation de l'effectif des écoles primaires de la Commune. Cette année, le montant de cette subvention s'élève à 92.000 F au titre de l'année scolaire 1989.

Vote à l'unanimité en séance publique du 27 février 1989.

Vote de la subvention à l'OGEC

Il a été voté par 22 voix, la subvention annuelle allouée à l'Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques qui s'élève à 92.000 F.

Participation financière de la commune aux activités péri-scolaires des écoles publiques et privées de la commune.

La Commune participe financièrement aux activités péri-scolaires des écoles publiques et privées de la ville. Cette participation comprend un crédit coopérative affecté aux écoles publiques et privées ainsi qu'au collège Jean Zay. (crédit libre affecté aux écoles publiques de la commune).

Cette subvention en constante augmentation a été votée à l'unanimité.

Enquête ménage sur le milieu scolaire

La Ville de Brignais a engagé une réflexion globale sur le milieu scolaire, afin de compléter les éléments recueillis, la Municipalité a décidé le financement d'une enquête sur l'ensemble de la commune (22 voix pour - 5 abstentions).

Elargissement de la rue de Janicu

Il a été décidé d'élargir la rue de Janicu à 6 mètres par un vote à l'unanimité.

Secteur des Vallières

Vote à l'unanimité d'un programme d'aménagement d'ensemble pour une surface de 80.000 m² de SHON.

Séance publique du 14 avril 1989

Aménagement locaux communaux au profit du Centre Social

Le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 26 octobre 1988, d'affecter les locaux de la maison Gutton, 143, rue Général de Gaulle, récemment libérés par la bibliothèque municipale, au Centre Social de Brignais.

Des aménagements intérieurs doivent être effectués dans ces locaux afin de les rendre fonctionnels et adaptés à leur nouvelle destination.

Dans ce même esprit, du mobilier neuf doit être également acquis.

Le montant des aménagements intérieurs s'élève, d'après une estimation des Services Techniques, à 110.300 F et le montant communiqué par le Centre Social concernant le mobilier est de l'ordre de 157.000 F

Par ailleurs, il convient d'inclure dans ces travaux de réaménagement la réfection de la façade de ce bâtiment communal pour laquelle les Services ont établi une estimation de l'ordre de 45.650,94 F.

Le Service chargé du fonctionnement des Centres Sociaux auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon attribue des subventions pour ce type d'investissement.

Il est proposé à l'assemblée de solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon, une subvention pour ce projet d'extension du Centre Social à hauteur de 40 % du montant total du budget investissement.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention pour ce projet d'aménagement, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon

Fixation des tarifs d'entrée à la piscine municipale (saison 1989)

Tarif général :

- Adultes (au-dessus de 18 ans)	11,40 F
- Jeunes (de 5 à 18 ans)	6,20 F
- Etudiants	6,20 F
- Personnes âgées (au-dessus de 65 ans)	6,20 F

Les tarifs Jeunes et Etudiants ne seront accordés que sur présentation de la carte nationale d'identité ou de la carte d'étudiant.

Abonnements :

- Adultes	103 F
- Jeunes - Personnes âgées	52 F
- Visiteurs	9,40 F

Tarif spécial :

La tarif spécial ci-dessous sera appliqué aux groupes ayant obtenu une autorisation expresse de la commune.

- Adultes (au-dessus de 16 ans)	10,40 F
- jeunes (5 à 16 ans)	5,20 F

Pour le tarif ''Jeunes'' présentation obligatoire de la carte nationale d'identité.

La gratuité d'entrée à la piscine sera consentie aux participants du Centre Aéré, du Centre Social, du Pass'Loisirs, de l'O.C.B., et aux sociétaires de l'A.S.B. Natation sur présentation de leur carte de sociétaire de l'année en cours, mais ne sera pas valable les samedis, dimanches et jours fériés.

L'entrée de la piscine sera gratuite pour les enfants âgés de moins de 5 ans à condition qu'ils soient accompagnés de personnes adultes et responsables.

Camping Municipal Redevances journalières (saison 1989)

Redevances journalières :

- Adultes et enfants (à partir de 10 ans)	5,20 F
- Enfants (de moins de 10 ans)	2,60 F
- Emplacements	4,10 F
- Voitures automobiles (avec ou sans caravane sur emplacement ou sur le parking)	3,10 F
- Garage mort (Par véhicule ou par installation)	9,40 F
- Chiens	2,60 F

Prestations supplémentaires :

- Branchement électrique (par jour et par emplacement)	6,80 F
pour un branchement de 500 watts	5,20 F
par tranche supplémentaire de 500 w	2,60 F

Vote à l'unanimité.

Travaux d'aménagement et de réparations Programme 1989

Demande de subventions auprès du Conseil Général.

Rapporteur : M. Masson.

Chaque année, la Commune de Brignais entreprend la réalisation d'un certain nombre de travaux d'entretien et d'aménagement des installations de bâtiments communaux.

Le programme proposé par la Commission des Travaux dans la cadre du Budget 1989 concerne respectivement :

Bâtiments communaux :

- Mairie : aménagement de bureaux au 2e étage, installation de portes automatiques, l'ensemble pour un montant de travaux de 170.000 F
- Isolation des logements de fonction du groupe scolaire André Lassagne
- Aménagement de l'immeuble Gutton

L'ensemble pour un montant de travaux de 223.000 F

- Aménagement de l'immeuble rue de Ronde
- Aménagement du rez-de-chaussée de l'immeuble 17, rue Simondon pour le Secours Catholique

L'ensemble pour un montant de travaux de 190.000 F

Bâtiments scolaires :

- Acoustique du préau de l'école primaire Jean Moulin
- Remplacement des croisées à Jean Moulin et André Lassagne : 1re tranche
- Changement des portes extérieures du restaurant Jean Moulin

L'ensemble pour un montant de travaux de 195.000 F

Complexe Sportif :

- Construction d'un mur d'escalade

L'ensemble pour un montant de travaux de 235.000 F

- Equipements sportifs :

piscine municipale : étanchéité de la terrasse
terrain en herbe : sablage et décompaction
L'ensemble pour un montant de travaux de 180.000 F

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'ensemble de ces dossiers et d'autoriser M. le Maire à faire le nécessaire pour leur financement auprès du Conseil Général et leur réalisation.

Chaque commune pouvant représenter six dossiers avec un plafond de subvention pour chacun d'eux de 50.000 F

Vote à l'unanimité.

Plus rien n'étant à débattre la séance est levée à 22 h. 06.

LACHAUX GERARD SARL
Agréé G.D.F.
plomberie / sanitaire
chauffage central
spécialiste chauffage gaz
tubage / traitement d'eau
TÉL. 78.05.17.46

ETS. SANCHEZ
POINT FORT FICHET
TOUTE LA SECURITE
la nouvelle sûreté 787
PORTES BLINDEES, SERRURES
COFFRES, ALARMES
QUINCAILLERIE DE PROTECTION
7, chemin du Buisset - 69600 OULLINS
Assistance 24 h/24 h
78.51.04.36
DEVIS GRATUIT

Le Pont Vieux : témoignage de notre passé

Protéger le patrimoine de notre ville, c'est sauvegarder notre passé. Le Pont Vieux reste un vestige précieux, unique signature authentique de l'histoire de notre ville.

Que sait-on sur le Pont Vieux ?

Les historiens de notre cité, MM. Blanc et Carras ont beaucoup de difficultés à retracer le passé du pont. La date de l'édification comme les noms des constructeurs restent inconnus à ce jour. Une affirmation cependant, ce pont existait déjà au Moyen-Age. « Il portait alors sur sa pile centrale regardant l'amont du Garon une croix de pierres. Quand a-t-elle été enlevée ? Peut-être au cours de la Révolution de 1789, cependant, si l'on sait avec certitude que le premier magistrat de la ville de cette époque a payé pour faire détruire les croix à Brignais, on ignore si la croix du Pont Vieux était du nombre des croix détruites... »

Maurice Blanc, qui nous fournit ces éléments historiques, n'a aujourd'hui pas retrouvé des documents affirmant les conditions de disparition de ce symbole religieux. « Ce vieux pont desservait la principale entrée de la ville close de Brignais lorsqu'on venait de Lyon. Il donnait accès à une enceinte et à une porte défendue par une barbacane (ouvrage d'art militaire permettant de tirer à couvert sur l'assaillant, à travers des meurtrières). Actuellement, ce pont se signale par son caractère mais aussi par les pierres qui pavent sa chaussée, pierres rondes destinées à faciliter la marche des chevaux dont les sabots peuvent ainsi mieux adhérer au sol ».

Maurice Blanc poursuit son récit en précisant : « Au cours de son existence, on s'en doute, ce vieux pont a été plusieurs fois réparé. Durant la Révolution de 1789, en exécution de la loi prescrivant la destruction de signes de féodalité, une tour à créneaux et une ancienne fortification servant de porte et revêtue de créneaux qui faisaient partie du château sont démolies et les matériaux de démolition destinés à la construction d'une mairie et à la réparation du pont. En 1793, le pont était en fort mauvais état du fait du passage des troupes assiégeant Lyon et des lourds convois militaires ».

M. Minssieux, ancien Maire de Brignais, tenait beaucoup à conserver le passage du pont, cette même volonté a été partagée ensuite par Michel Thiers.

Avant d'entamer une rénovation totale du vestige, il fallait conserver en l'état le pont et le protéger du vandalisme.

Un pont restauré et un cheminement aménagé

Les berges du Garon sont aujourd'hui aménagées pour assurer aux piétons un confort de promenade et conserver l'aspect rustique de cet environnement qui conduit au Pont Vieux.

Un éclairage nocturne a été réalisé pour mettre en valeur cet ouvrage.

Le soleil couché, les voûtes apparaissent, symbolisant un cheminement.

Les têtes de chat, joli nom pour des dalles de pierre pavant le pont, ont été rénovées avec le souci de conserver cet aspect rustique, si chaud au cœur.

Le Pont Vieux, notre curiosité locale, a été récemment remarqué par une équipe de FR3. Ainsi, vous avez pu voir quelques caméras jonchant les trottoirs et des acteurs déambulant paisiblement sur le pont. Ce court métrage est l'adaptation d'un superbe roman d'Henri Barbusse.

Le Pont Vieux : notre patrimoine historique.

Bientôt de nouveaux locataires pour la Maison Gutton

Le Centre Social ayant fait part de ses souhaits quant à l'aménagement de la Maison Gutton qui doit lui être affectée, un projet a été élaboré par le Service Urbanisme pour un montant de 110.000 F

Il est prévu le ravalement des façades pour un montant de 45.000 F. Les travaux devraient se terminer pour le 20 mai 1989.

Elargissement de la rue de Janicu

Une majorité de riverains souhaite un élargissement de la rue de Janicu à 6 mètres. Les travaux respecteront ces avis.

Périphérique

La deuxième tranche du boulevard périphérique a été inaugurée dernièrement. La dénomination de cette nouvelle voie a été désignée : boulevard Paul Bovier-Lapierre, jusqu'au rond-point du boulevard de Schweighouse et boulevard André-Lassagne de ce rond-point à la RN86.

Des mesures de sécurité ont été prises par différents aménagements :

- Implantation de feux tricolores à commande manuelle à hauteur du groupe A. Lassagne qui permettront notamment aux élèves de se rendre sur le terrain de sport.
- Elargissement du trottoir à 2,25 m le long du groupe scolaire Lassagne. Les travaux du périphérique ont été terminés le 30 avril.

Parking des Chapeliers

Avec les travaux de réaménagement d'un montant de 257.000 F, la capacité de stationnement du parking des Chapeliers a doublé.

Rue du Garel

La réfection de la rue du Garel est prévue après l'exécution des travaux d'assainissement prévus cet été.

Bassins Versants du Merdanson

La Ville de Saint-Genis-Laval (COURLY) a donné son accord pour la maîtrise d'ouvrage par la Commune de Brignais pour engager une étude des Bassins Versants du Merdanson.

ŒUVRES HOSPITALIÈRES FRANÇAISES DE L'ORDRE DE MALTE
MEMBRE ASSOCIÉ

AMBULANCE "LE GAREL"

M. et Mme Maurice LEVEQUE

Agrément D.A.S.S. n° 69054 - C.C.A. 137 80056
C.S.S. N° 69.2.11.057.O - R.M. 69 316 075 894

Lotissement "Le Garel" Pavillon 29 - 69530 BRIGNAIS - ☎ 78.05.24.56

Véhicule Sanitaire Léger — PETITES ET GRANDES DISTANCES

59 SERVICES JOURNALIERS 69

TRANSPORTS BALLOIS et FILS

ROUBAIX	CHALON/SAONE	LYON
11, rue du Lieutenant Castelain	71240 SENNECEY-LE-GRAND	12, rue de Bonneton
59100 ROUBAIX	Téléphone 85.44.72.44	69530 BRIGNAIS
Téléphone 20.70.42.04		Téléphone 78.05.27.91
Télécopie 20.36.61.46		Télécopie 78.05.59.18

Brignais au vert

Notre ville fait envie. Nous avons de nombreux compliments. Nous soignons notre environnement. Mais vous devez apporter votre contribution : en fleurissant, en veillant à ne pas détériorer les réalisations des équipes du personnel communal, et à empêcher les dépradateurs de dégrader, enfin en nous faisant part de vos suggestions.

Des fleurs, comme s'il en pleuvait

Le fleurissement du centre ville est agencé en fonction de contraintes spécifiques.

Les rues et trottoirs sont d'une largeur qui limitent les points fleuris, l'habitat concentré laisse peu de surface en pleine terre. Le stationnement des véhicules, l'aisance de la circulation piétonne, les vitrines des commerçants sont autant de difficultés pour tenter d'orner les trottoirs sans gêner ni les uns ni les autres. Le but recherché a été donc de s'adapter au site et d'obtenir un effet optimum.

Des jardinières ont donc été disposées par grappes pour obtenir un effet de masse et éviter un alignement dont les lignes droites trop régulières soulignent trop la rectitude des trottoirs.

L'esthétique est recherchée par un choix réfléchi des plantes retombantes pour masquer les contenants.

Cet été 89 connaîtra donc un fleurissement en centre ville identique à la disposition de l'année précédente. En revanche, à l'entrée Nord de la ville, des nouvelles jardinières ont été installées ainsi que de nouveaux massifs qui bordent le talus.

Un massif fleuri a été créé à l'entrée Sud.

Les arbres... et les arbustes

En 1987, 450 végétaux étaient plantés ; en 1988, 745 arbres ou arbustes ornaient places ou rues. Un effort important a donc été réalisé ces dernières années pour conserver et améliorer notre patrimoine vert.

Plantation d'arbres d'ombrage ou d'alignement, là encore un compromis est à trouver entre les contraintes liées au site (espace disponible, nature du sol, exposition...) et l'adaptation du choix du végétal au bâti, à l'architecture (la taille, le port, la résistance, la croissance...), l'originalité est appréciée, mais pour assurer une esthétique réussie, des recherches de documentation des conseils auprès de pépiniéristes sont indispensables.

Souvent les arbres plantés sont de taille suffisante pour obtenir un effet immédiat.

Les plantations arbustives complètent des plantations d'arbres. Là encore, un choix judicieux est la garantie d'un résultat superbe.

Notre qualité de vie nous appartient, tâchons de respecter l'environnement.

L'élagage, une tâche parfois nécessaire

L'élagage doit être conduit de façon à traumatiser le moins possible les arbres et doit se réaliser avec la connaissance parfaite du développement du végétal. On peut réduire ces interventions en réservant l'espace nécessaire à la croissance de l'arbre, en assurant dès son élevage des tailles de formation et enfin en pratiquant des élagages sur des branches de faible diamètre et ce parallèlement au sens de circulation de la sève pour permettre une meilleure cicatrisation.

Lorsque ces différentes règles ne sont pas respectées pour des raisons techniques ou autres, les opérations d'élagage deviennent nécessaires pour des raison de sécurité.

Les arbres les plus sujets à des tailles importantes sont des végétaux dont les branches sont trop lourdes, lorsque l'on constate la présence de bois mort ou de branches mal orientées ou lorsque le sytème enracinaire de l'arbre a été endommagé.

Un développement trop en vertical déséquilibre l'arbre car son point d'encrage au sol est trop éloigné, il convient donc dans ce cas aussi d'élaguer.

Parfois, l'abattage de l'arbre est nécessaire lorsque celui-ci devient dangereux et ne supporterait pas des ablations importantes pour réduire le risque.

Il est vrai que la chute d'un arbre est toujours un événement bouleversant, ces quelques données techniques fournissent des explications rationnelles à l'exécution de telles opérations. N'ayons aucune crainte à Brignais, le service des espaces verts a une devise : « un arbre abattu, deux seront plantés ».

Le service des espaces verts de la Ville de Brignais consacre son travail à améliorer notre quotidien. Quelle déception pour ces hommes, qui s'investissent pour les Brignairots, que de constater au petit matin l'arrachage de plantes ou d'arbustes, la détérioration de luminaires...

Notre qualité de vie nous appartient, tâchons de la respecter.

Des massifs de fleurs pour agrémenter les trottoirs du centre-ville.

PERSPECTIVES PLUS

193, rue Général de Gaulle

☎ 72.31.64.90 69530 BRIGNAIS

- *Treillages décoratifs*
- *Claustras*
- *Cloisons mobiles décoratives*
- *Pergolas*

Voyage d'étude rencontres et recherches d'échanges au Québec

Le souhait d'ouverture des "Francophonies au Quotidien" au Québec en 1988 a fait germer l'idée, dans l'esprit des organisateurs de cette manifestation, d'un voyage au Québec.

Isabel Michaut, de l'O.C.B. à Brignais, Eric Adrien, de la Maison de la Tour à Irigny, et Damien Falque, de la Maison des Jeunes à Chaponost, ont préparé ce voyage pendant dix mois pour le réaliser du 1er au 15 février 1989.

Le voyage s'inscrivait dans le cadre d'un stage de recherche et production de l'Office Franco Québécois pour la Jeunesse qui aide ainsi les personnes à réaliser leur projet... une fois agréé.

Avec l'aide financière de l'O.F.Q.J., des structures employeurs des trois organisateurs des "Francophonies" et de la participation personnelle de ces derniers, nous sommes partis vers ce pays francophone en poursuivant plusieurs objectifs :

- Etudier le développement des relations intercommunales et faire le point sur le partenariat local dans les projets socio-culturels au Québec.
- Rencontrer des professionnels de l'animation en approchant leur système d'organisation, montage et réalisation des projets et leurs relations auprès des pouvoirs publics, partenaires locaux.
- Découvrir et apporter des possibilités d'échanges avec une commune, un secteur d'activité, un quartier, etc...

Nous avons réussi en quinze jours à remplir ces objectifs et fait grandement le tour des différents points qui nous intéressaient.

Au départ, ce fut Montréal avec l'accueil de l'O.F.Q.J. Québécois : explications, renseignements divers et utiles, visite de la ville et conférence par un professeur de lycée sur le Québec de 1608 à nos jours qui nous a tellement subjugués et amusés que nous avons déjà le premier jour pensé à le programmer dans les prochaines "Francophonies au Quotidien" 89 (octobre-novembre).

Une rencontre avec le responsable de la Société des Fêtes et Festivals du Québec nous a aussitôt mis sur les rails pour le reste de nos recherches et a permis de comprendre le fonctionnement des projets culturels importants ou mineurs du Québec : peu de festivals ou fêtes spécialisés (thématique) au Québec, mais bien plus des fêtes polyvalentes (social, culturel, sportive) très populaires.

Puis le carnaval de la ville de Québec : étonnant, détonnant, mais aussi très commercial. Le défilé de chars par −27° ne manquait pas de piquant !

Trois jours de rencontres et réunions ont suivi des Ministères (Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche, Ministère de l'Education, Ministère des Relations Internationales) aux chargés de mission et responsables divers très accessibles, chaleureux et intéressants. Trois jours où nous avons aussi visité et rencontré les responsables de trois Centres Communautaires au fonctionnement particulier :

- M.J.C. par la pratique d'activités diverses,
- Centre sportif par leurs équipements complets dans ce secteur financé par 75 % par le privé (Bingo !) et par 25 % par le public.

Certains fonctionnent avec des professionnels de l'animation, d'autres reposent exclusivement sur des bénévoles.

Le Québec a la particularité de réunir au sein d'un seul lieu l'ensemble des équipements servant au secteur social et sportif.

Les Centres Communautaires sont peu développés dans le secteur de l'action culturelle.

Leurs locaux et leurs origines remontent aux groupes paroissiaux.

Après Québec, nous filons pour deux jours à Theford Mines où l'amiante est extrait depuis cent ans. Loin du Saint Laurent, au cœur des terres, les monticules, déchets de l'extraction, signalent les mines à ciel ouvert et la petite ville de 20.000 habitants.

Le responsable des Fêtes de l'Amiante (qui n'en ont que le nom car elles ne sont pas reliées au minerai) nous explique les dix jours intenses de juillet qu'ils préparent toute l'année : permanents et bénévoles (jusqu'à sept cents) organisent spectacles culturels, jeux sportifs, activités diverses, expositions — 125.000 visiteurs en 1988 —. Le budget est énorme.

Nous faisons un tour des équipements et le soir c'est l'occasion de préparer un repas français en leur honneur.

Enfin, nous concluons notre tournée par la commune de Trois Pistoles, au bord du Saint Laurent, proche de la Gaspésie.

L'accueil est superbe, cette visite était programmée depuis nos premiers contacts avec le Québec dix mois auparavant.

Rencontre et suivi par le Directeur du service des Loisirs de la ville de Trois Pistoles qui organise le séjour des deux jours et demi passés dans la commune.

Ainsi M. Rioux nous présente :

- les équipements de la ville,
- l'environnement (station de ski, maison d'art et d'artisanat),
- le projet important du Centre International de la Francophonie et de la Francité au but touristique, récréatif, culturel.

M. Rioux nous fait rencontrer :

- l'animateur qui le seconde et complète le secteur des Loisirs,
- la Commission scolaire des Basques,
- les parents d'élèves et enseignants qui préparent un échange scolaire d'une classe de 6e avec la France,
- la Maison des Jeunes,
- la Société Historique et Généalogique,
- les étudiants anglophones de l'Université d'Ontario venus apprendre le français à Trois Pistoles,
- et le Maire qui conclura notre séjour.

Les deux Directeurs de M.J.C. (Irigny et Chaponost) sont hébergés chez le Président de La Société Historique et Généalogique, je suis hébergé pour ma part chez le Président de l'Association Québec-France de Trois Pistoles.

Autant d'échanges fructueux, riches et passionnants.

Tout ceci débouche sur le souhait de garder un contact professionnel (échanges de documentation, informations, idées...) et de favoriser les échanges entre nos communes à l'échelon individuel, familial, scolaire, associatif... suivant les souhaits de chacun. Nous encourageons bien sûr ces souhaits.

Un des Centres Communautaires de Québec ayant souhaité poursuivre les échanges avec nous, nous avons là une autre possibilité intéressante et différente de contacts et de rencontres à envisager.

Un rapport actuellement rédigé par les trois participants de ce voyage d'étude fournira tous les détails de chaque réunion, rencontre, rendez-vous et lieu visité, complété par les observations et apports que nous en avons tirés : une fiche complète par rencontre et rendez-vous.

Ce rapport peut être consulté par toute personne intéressée sur un des sujets présentés dans cet article en contactant Isabel Michaut à O.C.B. au 78.05.31.13.

Une documentation rapportée du Québec sur différents sujets liés au voyage d'étude peut aussi être consultée à O.C.B.

Une petite délégation du Québec, dont M. Rioux de Trois Pistoles, est passé par Lyon les 22, 23 et 24 avril. Les trois communes de Brignais, Irigny et Chaponost leur ont réservé un accueil à la hauteur de celui qui fut le nôtre à Trois Pistoles.

Cette nouvelle renforce notre souhait d'affermir et de développer des échanges avec le Québec et suivre de près le projet du Centre International de la Francophonie et de la Francité qui sera réalisé à Trois Pistoles dans les années qui viennent.

"Francophonie au Quotidien"

...Du côté du Québec

Quelques classes de 5e du collège Jean Zay ont développé pour l'année 1988-89, à l'initiative de plusieurs professeurs : Mmes Marguin, Chabut, Ginzburger, Monnot, Daoud ainsi que M. Jay, un Projet d'Action Educative (PAE) portant sur le Québec.

Deux élèves ont rédigé un petit article sur les animations scolaires que leur classe ont reçues pendant les "Francophonies au Quotidien" en novembre 88. Leur texte vous est présenté tel qu'il nous fut communiqué.

Le Québec à Brignais

Dans différents établissements scolaires de Brignais, la Francophonie, c'est-à-dire l'ensemble des pays parlant le français, est "à la une" des programmes. Au collège Jean Zay, une classe de cinquième, étudiant l'histoire et la vie quotidienne dans les pays francophones, a eu la chance de rencontrer deux Québécoises.

Jeudi 3 novembre, dans le cadre du C.D.I., les élèves ont pu discuter avec D. Caron, de Lyon/Québec, jeune Québécoise chaleureuse et souriante. Cette rencontre débuta par la situation géographique du Québec dans le Canada, cartes à l'appui, et par la description du grand fleuve le Saint Laurent. Elle leur présenta un film d'une vingtaine de minutes, sur le Québec, sa province, ses principales villes et ses différentes habitations. Une discussion animée s'en suivit, discussion au cours de laquelle questions et réponses s'enchaînèrent avec un intérêt soutenu. Ils obtinrent un certain nombre d'informations telles que :

- la superficie du Québec est quatre fois plus grande que celle de la France,
- le Québec n'est pas beaucoup peuplé surtout dans la partie Nord,
- la capitale du Québec est Québec,
- les principales villes sont Montréal, Québec...,
- le Québec est une province de l'Est du Canada.

Les élèves, heureux d'avoir passé les frontières de leur pays pour découvrir un autre monde pourtant français, remercièrent D. Caron. L'heure leur parut bien courte, mais la rencontre bien chaleureuse.

Quelques jours plus tard, Francine Reeves venait à son tour présenter son Quebec Natal en chanson. Pendant une heure, les élèves ont eu la joie de découvrir la musique et les danses du Québec. Ils ont même pu les pratiquer ! Ils ont ainsi découvert que les Québécois gardent le sens des traditions et qu'ils ont aussi le sens de la fête et, à la moindre occasion, ils aiment se retrouver et partager de bons moments de détente.

Cette dernière intervention, trop brève au gré des élèves, suscita un profond désir de mieux connaître ce pays aux multiples paysages, ainsi que ce peuple si gai et hospitalier.

Ce fut une expérience intéressante, un enrichissement pour tous ces jeunes.

Cécile, Christelle
Classe de 5e, C.E.S. Jean Zay

LES MARBRIERS FAÇONNIERS

MARBRERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages
Cheminées

Travaux pour bâtiments
Appartements - Magasins

GRANITS - MARBRES
PIERRES - ARDOISES

47-49, avenue Sidoine-Apollinaire
69009 LYON - Tél. 78.83.73.60

AGF

Toujours avec vous

assurances
Marie-Hélène Lagrange
Agent Général
60, avenue du Général de Gaulle
69530 Brignais
Tél. 72 31 62 96

Les AGF N° 1
DE L'ASSURANCE SANTÉ.

Tonus

les garanties
les plus adaptées
à vos besoins.

Des garanties personnalisées,
des services performants,
mais aussi...
des contrats clairs,
une expérience irremplaçable
la proximité et la disponibilité
des personnes à votre service.

LA NOUVELLE GAMME
SANTÉ DES AGF

1789-1989, la Révolution : un prétexte à la fête et au rêve

Un spectacle théâtral et musical de grande envergure verra le jour du 21 au 25 juin dans le parc historique de Beauregard (St-Genis-Laval). Musique, danse, théâtre, chant, illustreront la vie quotidienne au 18e siècle, les rêves et les espoirs (politiques, culturels...) engendrés par la Révolution, et parfois concrétisés bien plus tard.

Heureux qui comme Ulysse

La première partie fera voyager le public dans les allées de la première terrasse du parc où il pourra découvrir au détour d'un arbre ou d'un bosquet, de petites scènes témoins de l'impuissance et de la révolte des hommes au cours des temps, avec trois axes centraux de 10 minutes chacun : un extrait de la comédie musicale présentée par les élèves du collège d'Aubarède, du chant avec une chorale enfants, du théâtre avec les membres du Centre Musical et Artistique.

Plus qu'une simple pause, l'entracte sera un moment privilégié de la soirée. En effet, une table sera préparée pour tous sur la deuxième terrasse (le repas est compris dans le prix d'entrée), avec entrée, plat chaud et bien sûr... dessert.

Enfin, les spectateurs installés autour de la scène bifrontale, assisteront à la seconde partie de spectacle, une création originale présentant la Révolution vécue par les trois classes de la population (noblesse, clergé, tiers-état). Mais, loin des guillotines et de la violence politique, le texte est axé sur leur manière de rêver la Révolution et de la fêter. Avec une interrogation finale : si l'utopie d'hier voit sa concrétisation dans le présent, que réserve l'avenir ?

Le dynamisme récompensé

Au total, quelque 500 ''acteurs'' qui, depuis quelques semaines déjà, se préparent et travaillent textes et partitions, répétant tous les week-ends dans le parc depuis le 4 mai.

Décorateurs, costumières, aides techniques, etc... (associations et particuliers bénévoles) sont encadrés par des équipes de professionnels qui assurent la réalisation de ce spectacle de titan. Car, plus qu'un événement, ''Et si... ?'' concrétise la mobilisation de nombre de forces : la Municipalité de St-Genis-Laval, les partenaires comme l'ADECA et St-Genis 2, les financeurs, les actionnaires (les ''engagés'' de la première heure, les écoles, les nombreuses associations du Sud-Ouest Lyonnais, les particuliers.

Reconnu à Paris par la Mission du Bicentenaire de la Révolution Française, le spectacle vient d'obtenir le label du même nom. Voilà déjà une preuve de qualité...

Quelques chiffres révélateurs

- 3 heures de spectacle
- 1.000 personnes par représentation
- plus de 500 acteurs
- 4 hectares utilisés sur deux terrasses
- 4 centres scéniques fixes
- 4 représentations
- plus de 1.000 repas par représentation
- quelque 40 financeurs
- 2.000 places déjà potentiellement réservées par les actionnaires
- ...et une tonne de dynamisme saint-genois...

''Et si... ?''

Au parc historique de Beauregard (St-Genis-Laval)

Du 21 au 25 juin à 19 h. 30

Prix : 90 F (spectacle plus repas)
50 F pour les moins de 16 ans
1/2 tarif pour les actionnaires
80 F pour les collectivités (plus de 10 personnes).

Réservations et achat des places :
au CADEC
2, place Coupat, 69230 St-Genis-Laval
Tél. 78.56.20.62

RESITEC

Renforcement de Structures
Réhabilitation Ouvrages d'Art
Résines - Revêtements Spéciaux

ZI Nord, Chemin de Chiradie, B.P. 83, 69530 BRIGNAIS - Tél. 72.31.66.77

CLIMAT service
L. MUSY

Installation - Entretien - Dépannage
Climatisation - Réfrigération - Pompe à chaleur

6, rte du Coq Gaulois, 69530 Brignais ☎ 78.05.28.18

Les mariés de Eiffel

Cette année de nombreuses manifestations commémorent le centenaire de la construction de la Tour Eiffel. Le Lycée Professionnel Eiffel, avec la collaboration active de la Ville de Brignais et de nombreux autres partenaires, ont décidé à leur manière de rendre hommage à ce grand ingénieur français du début du siècle. Imaginez-vous la Tour Eiffel sous le Pont de Garabit, c'est un défi qui est en passe de réussir... Rendez-vous le samedi 24 juin 1989.

Eiffel, un ingénieur génial

Paris : Eiffel
New-York : Eiffel
Porto : Eiffel
Budapest : Eiffel.

Pour qui, Eiffel n'évoque-t-il pas le génie, l'innovation, la technique ?

Ingénieur de talent, Gustave Eiffel a su travailler, calculer le fer pour que ce matériau défie par des structures, des ouvrages exceptionnels, les équilibres élémentaires.

Nous avons tous en image la Statue de La Liberté, fierté des New-Yorkais, la gare de Budapest, le Viaduc de Maria Pia à Porto, et... la Tour Eiffel, le Pont de Garabit.

Ces deux dernières œuvres soulignent, dans leur grandiosité, tout le génie de l'homme.

Quelle surprise, pour des Parisiens de 1848, de voir s'élever de jour en jour dans le ciel une dame de fer haute de 300 mètres.

Le Viaduc de Garabit, dans le Cantal, lancé en 1884, reste, là-encore, l'œuvre la plus vertigineuse du célèbre ingénieur, long de 564 mètres, ce pont à 5 piles dont l'arche principale est un arc parabolique de 165 mètres de portée, permit aux trains du Réseau du Midi de franchir à une hauteur de 122 mètres la profonde Vallée de la Truyère.

La plus grande image de la Tour Eiffel jamais représentée

Rapprocher ces deux œuvres : la Tour et le Viaduc de Garabit a été une aventure humaine, technique, artistique que vivent les jeunes et l'équipe pédagogique du L.P. Eiffel.

Ce projet d'action éducative a dépassé le cadre de Brignais, il prend aujourd'hui une dimension nationale.

Il s'agit l'espace d'une journée de fixer au tablier du Viaduc de Garabit, situé à environ 120 mètres au-dessus de la Truyère, une représentation de la Tour Eiffel, la plus grande image de cette œuvre, encore jamais réalisée.

Pendant des mois, des calculs ont été effectués, des démarches entreprises, des dossiers adressés pour concrétiser ce projet.

Enfin, la phase d'exécution allait libérer quelques ardeurs. Plusieurs semaines ont été indispensables pour découper la Tour Eiffel dans un filet orange fluo lui-même accroché sur un filet noir. Plus de 2.000 m² seront ainsi suspendus.

Cette réalisation technique est surtout une œuvre d'art éphémère fidèle à la démarche intellectuelle du concepteur. Cette œuvre culturelle et technique est aujourd'hui comparée par des plasticiens à l'emballage du Pont Neuf par Cristo.

De nombreux partenaires se sont associés au projet et se sont investis, fournissant pour les uns du matériel, ainsi la société PHS de Brignais fournit les filets ou pour les autres procurent une aide financière et un appui logistique, la Ville de Brignais a notamment voté une subvention exceptionnelle de 50.000 F.

Le 24 juin, un train au départ de Brignais via Garabit

Un deuxième événement s'ajoutera au premier lors de cette journée du 24 juin 1989, un train prendra le départ de la gare de Brignais direction Garabit.

Plus qu'un moyen de locomotion que vous propose la Ville de Brignais, ce train sera un symbole du réveil du rail dans l'Ouest Lyonnais, dossier dont Michel Thiers suit particulièrement le déroulement et veille à un aboutissement qui devrait se concrétiser début 1991.

Pour vivre cet événement, dont la presse nationale se fera l'écho, rejoignez-nous dans le train Garabitour.

Le départ est fixé à 7 h. 30 de la gare de Brignais, pour un retour en soirée vers 20 h., le repas sera tiré du sac, à moins qu'un déjeuner en famille au bord de la Truyère vous séduise, au quel cas, un restaurateur peut vous accueillir, n'oubliez pas de nous le mentionner lorsque vous procéderez au retrait de billet, nous réserverons vos couverts auprès du restaurateur.

Mais la fête continuera car les feux de la Saint Jean battront leur plein.

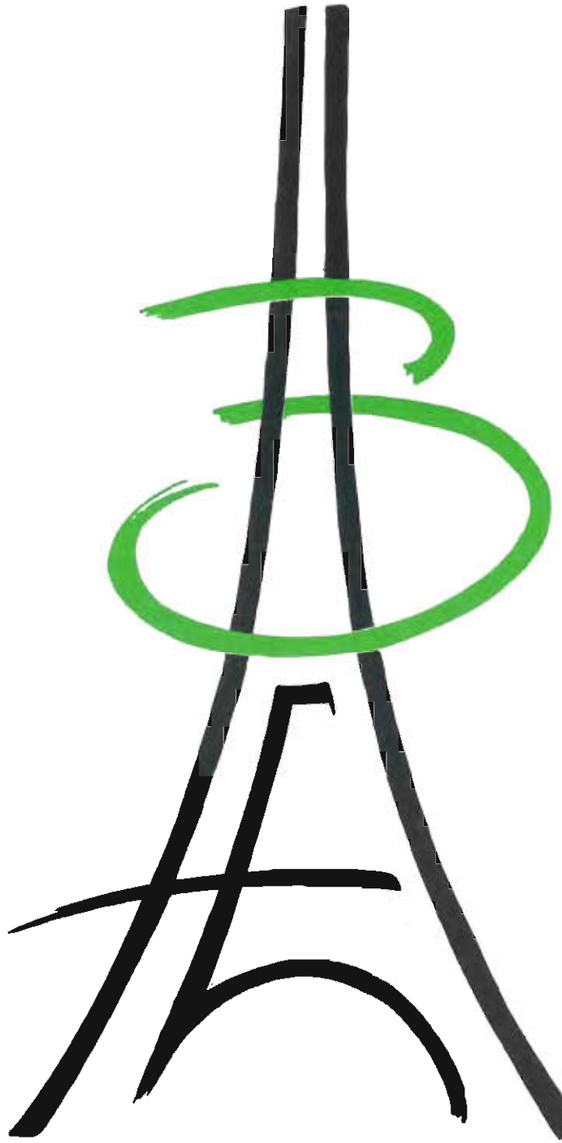

Un logo très graphique pour cette opération éphémère.

Train Garabitour

7 h. 30 : départ de Brignais
20 h. 00 : retour

Prix des places :
- adultes : 100 F
- enfants : 35 F (jusqu'à 16 ans)

Réservez vos places rapidement, elles sont en nombre limité, avant le 22 juin 1989 :
- Maison des Associations
- Mairie de Brignais.
- LEP Eiffel.

CARROSSERIE
YVERICE

Chemin de la Fonderie - 69530 BRIGNAIS
78.05.14.26
78.05.18.23
- Tôlerie, peinture
- Réparation pare-brise feuilletés, sans démontage ainsi que remplacement rapide
- Chez nous, vous n'avancez pas le montant de la Facture, nous attendons le règlement de votre assurance.

DEVIS GRATUIT

Budget 1989
Gérer le quotidien et assurer l'avenir

Le budget d'une commune se doit de respecter un certain nombre de règles définies par la loi. Au premier rang de celles-ci figure le principe de l'équilibre. Le budget de Brignais pour 1989 est donc équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 69.809.906 F.

Le budget 1989 se décompose comme suit :

- 39.543.269 F en section de fonctionnement
- 30.266.637 F en section d'investissement.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

On peut souligner les caractéristiques suivantes :

- Les dépenses ordinaires augmentent de 4,5 % par rapport au budget global (primitif + supplémentaire) de 1988.
- Une diminution des postes "travaux et services extérieurs" (4,5 %) participations et contingents (<5 %).
- Une relative stabilité du poste "denrées et fournitures".
- Le prélèvement opéré sur les dépenses de la section de fonctionnement pour alimenter en recettes la section d'investissement se monte à 8.042.247 F soit plus du cinquième des dites dépenses, ce qui est en soi considérable. Quand la commune perçoit 10 F de recettes courantes, elle n'en consomme qu'un peu moins de 8 pour son fonctionnement et en utilise plus de 2 pour financer ses dépenses d'équipement.

Des recettes de fonctionnement croissantes

Quant aux recettes de fonctionnement, elles croissent dans la même proportion que les dépenses.

Le fonds de roulement (ou "cash-flow") s'est sensiblement réduit du fait de l'arrivée à terme de programmes d'investissement "lourds" (ex. Espace Culture Loisirs) et de la nécessité d'éviter de disposer d'une trésorerie trop excédentaire (la Commune ne pouvant placer ses fonds à titre onéreux). Il représentait toutefois au 31-12-88 une somme de l'ordre de 3.500.000 F

Ligne régulière **101**
LYON - BRIGNAIS - VIENNE
Services ouvriers - Services scolaires
Son Agence de Voyages Lic. A 295
TOURISME VERNEY 78.70.05.43
55, boulevard Sampaix, 69192 ST-FONS
Tél. **78.70.21.01**
cars du lyonnais
CDL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1. **3,07 %** Denrées et Fournitures
2. **6,53 %** Frais gestion générale
3. **9,76 %** Participations et contingents
4. **9,37 %** Allocations et Subventions
5. **12,45 %** Travaux et services extérieurs
6. **18,17 %** Frais financiers
7. **40,46 %** Frais de personnel

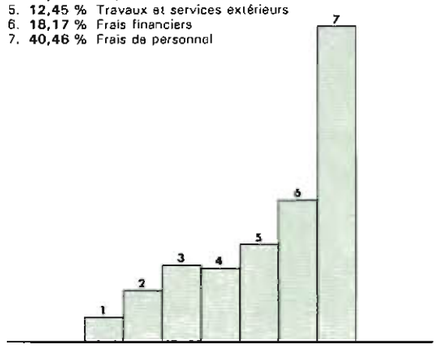

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1. **1,67 %** Produits domaniaux
2. **2,00 %** Recouvrements Subventions
3. **3,00 %** Impôts indirects
4. **5,69 %** Produits d'exploitation
5. **24,97 %** Dotations Etat (DGF)
6. **62,87 %** Contributions directes

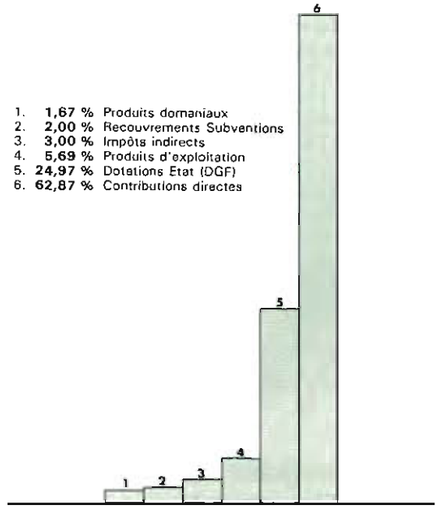

Les ratios qui permettent de situer Brignais par rapport aux communes de même importance démographique demeurent dans tous les cas de figure plus que satisfaisants.

Parmi ceux-ci, les plus significatifs sont sans doute ceux qui expriment le rapport entre les frais de personnel et les dépenses réelles de fonctionnement d'une part, le rapport entre les intérêts versés et les mêmes dépenses d'autre part.

Or, ils s'établissent comme suit :

	Brignais	Commune 5 à 10.000 hab.	Commune 10 à 20.000 hab.
Frais de personnels / Dépenses réelles de fonctionnement	39,34 %	41,60 %	46,30 %
Intérets versés / Dépenses réelles de fonctionnement	11,87 %	13,90 %	12,00 %

La structure des recettes courantes est stable. Brignais ne dispose pas de ressources domaniales d'envergure et les produits qu'elle tire de l'exploitation de services tels que la piscine ou le camping municipal sont fort limités, par suite, deux postes principaux ressortent de l'analyse :

1. les dotations versées par l'Etat et accessoirement par d'autres collectivités publiques qui s'élèvent à 9.719.824 F.

2. La fiscalité tant directe qu'indirecte qui se monte à 23.677.280 F.

Une fiscalité stable

Celle-ci se répartit de la manière suivante : contributions directes : 18.077.637 F,
dont :
10.271.358 F de taxe professionnelle
4.040.400 F de taxe sur le foncier bâti
3.581.900 F de taxe d'habitation
183.979 F de taxe sur le foncier non bâti

- attribution du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle 3.171.431 F
- subvention fiscale compensatoire des exonérations de taxes foncières consenties par l'Etat 1.342.212 F
- impôts indirects (essentiellement taxes sur l'électricité et additionnelle aux droits de mutation) 1.083.000 F

Girard GROUPE Agip
FIOUL - CHAUFFAGE - CHARBONS
GAZOLE - LUBRIFIANTS
BUREAU DE COMMANDES :
Les 7 Chemins • VOURLES
Tél. **78.05.20.39**
AGENCE DE LYON : Tél. 78.92.75.75
70, Quai Perrache - 69215 LYON Cedex 02

BUDGET

Il est à noter que les taux des quatre impôts locaux n'ont pas varié de 88 à 89 : ils s'établissent comme suit :

T.H.	7,31 %
T.F.B.	15,60 %
T.F.N.B.	46,11 %
T.P.	13,93 %

Si l'on se réfère aux moyennes nationales, ces taux sont modérés, notamment en ce qui concerne la taxe d'habitation qui constitue l'impôt local universel puisqu'il est acquitté par tous les habitants (qu'ils soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gracieux).

Le taux de celle-ci est en effet inférieur de près de 4,5 points à la moyenne nationale.

Un important programme d'investissement

Quant à la section d'investissement, elle ne compte pas moins de 18 programmes en sus du remboursement du capital des emprunts.

Ceux-ci s'appliquent à tous les domaines de la vie communale : voirie, assainissement, environnement, éclairage public, bâtiments neufs, réfection de bâtiments existants, équipements sportifs, travaux dans les groupes scolaires, acquisitions foncières en vue de la réalisation de divers équipements, acquisition de matériel, outillage et mobilier, aménagement du parc d'activités, projet et contrat de quartier, 1re tranche de construction du groupe scolaire de Rochilly, solde de la construction de l'Espace Culture Loisirs.

L'équilibre entre ces différents axes d'investissement apparaît harmonieux avec un effort tout particulier en matière d'aménagement du parc d'activités (l'objectif étant d'attirer à Brignais un maximum d'entreprises pour favoriser l'emploi sur place et procurer des ressources supplémentaires (cf. vote des PAE des ZAC et mise en révision du POS).

Les reports de programmes engagés en 88 et terminés en 89 sont conséquents (10.631.523 F en dépenses et 8.805.107 F en recettes).

Pour ce qui est de la structure de la section d'investissement, elle se décompose en dépenses comme suit :

72 % de travaux de bâtiment et de génie civil
18 % de frais d'acquisition
7 % de remboursement de capital d'emprunts
3 % de frais d'études

Quant aux recettes, les points essentiels résident dans :

- l'importance de l'autofinancement, supérieur à 8.000.000 F ;
- le volume des emprunts limités à 5.475.000 F ;
- le montant non négligeable des participations des aménageurs aux travaux d'équipement dans un certain nombre de zones (ZAC de Rochilly, des Saignes, Coudhour, Programme d'Aménagement d'Ensemble du Barray et des parcs d'activités), soit près de 3.200.000 F ;
- un retour de TVA (sur les dépenses d'équipement de 87) intéressant puisque supérieur à 2.000.000 F, des subventions excèdent 8.000.000 F si l'on y intègre le solde de recettes de 1988 (notamment en matière de contrat de quartier).

En conclusion, ce budget 1989 a été étudié avec le souci de conserver un équilibre indispensable pour gérer au mieux le quotidien et préparer l'avenir de Brignais.

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

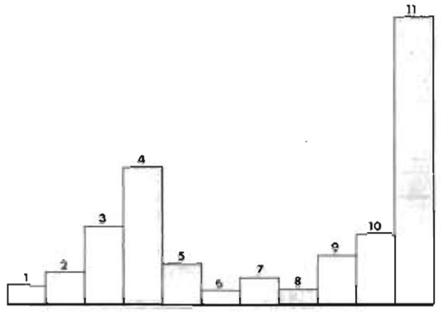

1. **2,51 %** Frais études et recherches
2. **4,30 %** Acquisitions matériel
3. **10,12 %** Acquisitions foncières
4. **17,64 %** Voirie
5. **5,39 %** Assainissement
6. **2,01 9** Eclairage public
7. **3,60 %** Parc d'activités
8. **2,13 %** Projet de quartier
9. **6,40 %** Contrat de quartier
10. **9,11 %** Bâtiments communaux
11. **36,89 %** Nouveaux bâtiments

Subventions accordées à diverses associations

Harmonie Municipale	13.000 F
Ecole de Musique	320.251 F
Espérance et Vaillantes	33.500 F
Batterie Fanfare	13.000 F
Association Sportive de Brignais	37.000 F
Amicale Laïque (Centre Culturel)	11.200 F
Les Amis de la Bibliothèque	3.500 F
Le Club de la Bonne Humeur	3.500 F
A.D.I.A.F.	1.600 F
Les Amis des Personnes Agées J. Courmont	1.000 F
Secours Catholique	7.500 F
A.C.P.G./C.A.T.M.	1.000 F
Commission des Fêtes	21.000 F
Amis du Lundi	2.800 F
Association Familiale	4.200 F
La Gymnastique Volontaire	520 F
S.P.A.	1.680 F
Centre Social et Socio-Culturel	265.000 F
Fédération Française des Secouristes Croix Blanche	1.700 F
Les Amis du Vieux Brignais	3.000 F
Association des Veuves Civiles	500 F
Jumelage	33.000 F
Fédération des Parents d'Elèves du Lycée Professionnel G. Eiffel	1.200 F
Association Culturelle et Sportive Portugaise	1.000 F
Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples	500 F
Amicale du Personnel	70.000 F
Association Municipale des Cheveux Blancs	20.000 F

DES ÉLUS - UNE ÉQUIPE

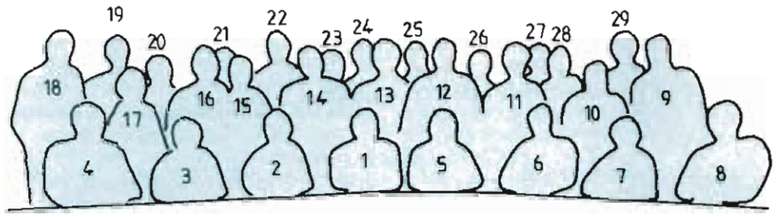

1. Michel THIERS
2. Martine RIBEYRE
3. Cécile VAN DEN BROECK
4. Paul MINSSIEUX
5. Brigitte GUILLAUD
6. Christiane CONSTANT
7. Anne-Marie PIEGAY
8. Marie-Thérèse GARDON
9. Louis ROLLAND
10. Claude LESIMPLE
11. Marie-Thérèse MAUCOUR
12. Jean LAPLACE
13. Maurice REY
14. Jean-Louis IMBERT
15. Philippe CHABUT
16. Marcel MASSON
17. Denise CHERMETTE
18. Jean DARFEUILLE
19. Guy BERNOLLIN
20. Marcel ARNAUD
21. Serge THOUILLEZ
22. Gérard BERTICAT
23. Franck DESGEORGES
24. Jean-Claude CARRAS
25. Guy ORLANDINI
26. Christiane BOUTE
27. Gérald DREUX
28. Pierre VIAL
29. Dominique VIRET

29 membres du Conseil Municipal et 8 adjoints

1er Adjoint : M. Marcel MASSON
Projets - Bâtiments communaux - Voirie - Assainissement

2e Adjoint : M. Paul MINSSIEUX
Activité économique - Commerce et Artisanat

3e Adjoint : Mme M.-Thérèse GARDON
Education

4e Adjoint : M. Gérard BERTICAT
Finances

5e Adjoint : M. Marcel ARNAUD
Vie Sociale et Santé

6e Adjoint : M. Jean-Louis IMBERT
Organisation et Coordination

7e Adjoint : M. Philippe CHABUT
Vie culturelle et association

8e Adjoint : M. Dominique VIRET
Urbanisme

DÉSIGNATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

M. Franck DESGEORGES
Conseiller Municipal délégué aux Jeunes

M. Guy BERNOLLIN
Conseiller Municipal délégué aux Sports et Loisirs

Mme Denise CHERMETTE
Conseillère Municipale déléguée à l'Environnement

Mme Cécile VAN DEN BROECK
Conseillère Municipale déléguée aux Transports

Des Commissions de travail et leurs responsables

Vie économique

Notre situation géographique privilégie nos réalisations, les surfaces disponibles (31 ha) que le Conseil Municipal a décidé de développer. Notre volonté de réussir de nombreuses nouvelles implantations ou agrandissement permettront d'accroître le nombre d'emplois et d'alléger les charges financières communales.

C'est une priorité.

La Commission est élargie à des spécialistes.

Paul MINSSIEUX
Marié, 45 ans, 4 enfants
Chef d'entreprise

Projets bâtiments communaux - Voirie - Assainissement Fleurissement

Cette Commission regroupe tous les travaux d'entretien ou nouveaux. Sa maîtrise, la recherche sans cesse du rapport qualité/prix, la volonté d'améliorer le cadre de vie sont les objectifs permanents des élus et des services.

Nombreux sont les dossiers à traiter, les travaux à réaliser. Les arbitrages sont difficiles : ils sont cependant de règle, car les possibilités financières sont forcément limitées.

La Commission est élargie.

Marcel MASSON
Marié, 56 ans, 1 enfant
Conducteur de travaux

Education

Moderniser l'équipement scolaire, aider les initiatives pédagogiques, favoriser échanges, séjours, visites, stages. Participer à la vie scolaire dans tous les domaines, tels sont les objectifs de cette Commission.

La Commission est élargie.

Marie-Thérèse GARDON
Mariée, 41 ans, 4 enfants
Enseignante

Finances

Faire le maximum de choses avec le minimum d'argent, c'est le rêve de chacun.

C'est pourtant notre objectif que d'améliorer encore notre situation financière tout en réalisant nos projets, sans surcharger nos charges de fonctionnement.

Gérard BERTICAT
Marié, 48 ans, 4 enfants
Directeur PME

Coordination et organisation

Un Adjoint doit, après un audit, proposer au Maire, moyens et méthodes pour améliorer les méthodes de travail des élus et des services.

Jean-Louis IMBERT
Marié, 42 ans, 3 enfants
Ingénieur C.N.R.S.

Social et Santé

Chercher sans cesse à améliorer le mode de vie de nos concitoyens, particulièrement ceux qui sont défavorisés : leur proposer de l'aide, plus que de l'assistance.

La petite enfance, les familles, les personnes âgées, les handicapés seront les préoccupations de la Commission élargie, de même tous les sujets importants touchant à la santé.

Commission élargie.

Marcel ARNAUD
Marié, 54 ans, 2 enfants
Chef des ventes

Jeunes

Une Commission Jeune pour les jeunes.

Avec l'appui, les suggestions de l'animateur, la création du bureau d'information jeunesse, nous voulons qu'un courant permanent s'établisse entre jeunes et élus et débouche sur des projets concrets.

Commission élargie.

Franck DESGEORGES
Célibataire, 22 ans
Etudiant en Droit
(année licence)

Vie culturelle et associative

Pourvu de moyens importants et de qualité, et d'associations dynamiques, Brignais doit mieux s'ouvrir sur l'extérieur.

Rencontres, dialogues, spectacles seront l'occasion de mieux connaître de grandes œuvres artistiques, littéraires, scientifiques.

Commission élargie.

Philippe CHABUT
49 ans, 2 enfants
Formation
en relations humaines

Urbanisme

Développer harmonieusement notre cité, par la maîtrise de l'urbanisation, la revitalisation du centre ville, l'équilibre des quartiers, la promotion du milieu naturel, le choix des formes et des couleurs, tels sont les lignes directrices de la Commission élargie de l'Urbanisme.

Dominique VIRET
Marié, 42 ans, 3 enfants
Coordinateur de travaux

Sports et Loisirs

Bien que pourvue de bonnes installations, Brignais doit compléter son infrastructure.

La Commission fera des propositions : elles sera également innovatrice en manifestations et devra faciliter les contacts entre scolaires (enseignants ou non), dans le cadre de ''Sport pour tous''.

Commission élargie.

Guy BERNOLLIN
Marié, 46 ans, 3 enfants
Agent commercial

Transports en commun

Tout sera mis en œuvre pour améliorer encore le réseau (rail, route) grâce à la poursuite des démarches ou projets en cours.

La Commission est élargie.

Cécile
VAN DEN BROECK
Mariée, 48 ans, 4 enfants
Mère de famille

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions.

Michel THIERS

Environnement

La Conseillère désignée à l'Environnement a un rôle communal et intercommunal auprès du Maire.

Elle rassemble et examine les éléments de différents dossiers dans de nombreux domaines (urbanisme, bâtiments communaux, milieu naturel...), elle fait des propositions, remarques, suggestions.

Denise CHERMETTE
Mariée, 50 ans, 3 enfants
Mère de famille

Europe et Jumelage

Nous avons été innovateurs quant à la désignation d'un Conseiller Municipal Délégué à la Vie Européenne.

Il s'agit désormais de déterminer la meilleure façon de répartir les responsabilités entre l'Association du Jumelage Brignais-Hirschberg, une éventuelle Commission des Affaires Européennes.

La Conseillère Déléguée fera un rapport dans les deux mois.

Christiane BOUTE
Mariée, 45 ans, 2 enfants
Mère de famille

Désignation des membres extra-municipaux au sein des différentes Commissions

• **Activité économique**
A. LEBLANC - V. BERGER
M. CORTIAL

• **Bâtiments communaux - Projets entretien - Voirie (V) - Assainissement**
G. MONOD - B. BOUTE (V)
C. JACQUET (fleurissement)

• **Social et Santé**
G. MONOD

• **Jeunes**
V. LABY - C. BARBASSO
Y. DUMONT - M. GOUGHENI

• **Urbanisme**
V. VERGER - L. BRUNOT - A. LEBLANC

• **Transports en commun**
H. ORSETTI

• **Sports et Loisirs**
P. MIALON (et J.C. OLIVIER)
L. SAYER - S. BARBASSO

• **Education**
H. ORSETTI - J.M. MARTORELL

• **Culture**
V. BERGER - R. BLANC
G. BROCQUET

Représentants du Conseil Municipal au sein des différents organismes

• **Centre Communal d'Action Sociale**
M. ARNAUD - C. VAN DEN BROECK
A.M. PIEGAY - C. CONSTANT

• **Association Musicale**
P. CHABUT - J.A. CARRAS

• **Association Gestion des Restaurants Scolaires**
M. THIERS - M. RIBEYRE
P. MINSSIEUX - S. TOUILLEZ
M.T. GARDON

• **Conseil d'Etablissement Collège J. Zay**
M.T. GARDON - M. RIBEYRE

• **Conseil d'Etablissement du L.P. Eiffel**
S. TOUILLEZ - L. ROLLAND
J.A. CARRAS
Suppléants :
M. REY - A.M. PIEGAY - D. VIRET

• **Les Amis de la Bibliothèque**
A.M. PIEGAY - P. CHABUT

• **Centre Social**
M. ARNAUD - M.T. MAUCOUR

• **Association Sportive de Brignais**
G. BERNOLLIN - F. DESGEORGES

• **Association du Jumelage Brignais-Hirschberg**
M. THIERS - J. DARFEUILLE
D. CHERMETTE - G. BERNOLLIN

• **Office de Coordination de Brignais**
M. THIERS - D. CHERMETTE
G. BERTICAT - M. REY
J.L. IMBERT - J. DARFEUILLE
M. ARNAUD - G. BERNOLLIN
P. CHABUT - C. CONSTANT
P. VIAL

• **ARCEVI**
M. THIERS - D. VIRET
A.M. PIEGAY - D. CHERMETTE
M. ARNAUD - A. GENELOT
M.T. GARDON

• **Comité Hygiène et Sécurité**
M. THIERS - C. VAN DEN BROECK
J. DARFEUILLE - J. LAPLACE
C. BOUTE
Suppléants :
M.T. GARDON - A.M. PIEGAY
D. CHERMETTE - B. GUILLAUD
Vote à l'unanimité.

• **Comité Technique Paritaire**
J.L. IMBERT - J. DARFEUILLE
M. MASSON
Suppléants :
M.T. GARDON - A.M. PIEGAY
D. CHERMETTE

• **Jardins Familiaux**
M. ARNAUD - A.M. PIEGAY

• **Classes Découverte**
M.T. GARDON - M. RIBEYRE
G. ORLANDINI

• **Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Sud-Ouest Lyonnais**
M. THIERS - M. BLACHE
Suppléants :
M. MASSON - G. ORLANDINI

• **Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Electricité de la Région Lyonnaise**
M. REY - G. BERNOLLIN
Suppléants :
D. VIRET - J. LAPLACE

VIE DE LA MAIRIE

Comment travaillent vos élus ?

Le Conseil Municipal est le "Parlement" de la cité. Le Maire, tout en ayant la responsabilité des sessions, est l'exécutif de l'Assemblée Communale. Avec les Adjoint et Conseillers Délégués, il représente "le gouvernement", en quelque sorte.

Parmi les décisions à prendre, certaines sont du strict rôle du Maire :
• en tant que représentant de l'Etat (exécution des lois, des règlements, sécurité - formalités)
• en tant que représentant de la commune, où :
- il prépare les réunions et en fixe l'ordre du jour,
- il applique les décisions du Conseil Municipal,
- il administre la commune,
- il dirige les services municipaux,
- il est le chef du personnel communal,
- il délivre les permis de construire,
- il prépare le budget,
- il possède des pouvoirs propres de police,
- il rend compte au Conseil Municipal.

Afin d'alléger les ordres du jour des réunions du Conseil Municipal, ce dernier délègue au Maire la possibilité de prendre un certain nombre de décisions, quitte au Maire à en rendre compte et à bien veiller à rester dans les limites légales.

Le Maire ne pouvant tout faire, et ne devant pas tout faire, délègue une partie de ses responsabilités à des élus (Adjoints ou Conseillers Délégués).

Chaque Commission municipale est placée sous la responsabilité d'un élu (Adjoint ou non). Ce dernier a la responsabilité de fixer les dates et les fréquences des réunions, de faire avancer les dossiers avec l'aide des services, de s'assurer de ne prendre aucun retard dans les programmes. Avec sa commission, il est une véritable force de proposition.

En harmonie avec le Maire qui l'a délégué, il soumet alors à l'approbation du Conseil les dossiers de sa compétence.

Les responsabilités du Maire, du Conseil Municipal sont très variées. Elles touchent à tous les domaines de la vie. Elles sont très importantes et leurs effets engagent le futur de la commune.

Il faut donc avoir de la compétence, de la clairvoyance, écouter et décider. Pour y réussir, les élus peuvent compter sur le personnel communal, les services extérieurs, des spécialistes. Ils doivent être à votre écoute permanente.

Le personnel communal tout entier est placé sous l'autorité du Secrétaire Général qui dépend directement du Maire.

Les Conseils d'Adjoints (Maire, Adjoints, Conseillers Délégués) ont lieu une fois par semaine.

Le Maire, le Secrétaire Général, le Chef de Cabinet ont une réunion tous les matins. Des Adjoints y assistent.

Les Commissions ont des réunions périodiques pouvant avoir lieu de une fois par semaine à une fois par trimestre selon leurs domaines.

Le Maire reçoit sur rendez-vous (pratiquement chaque jour). Les Adjoints et Conseillers Délégués assurent une permanence hebdomadaire et reçoivent également sur rendez-vous.

Le courrier reçu est important (10.000 lettres par an environ). Les services et les élus ont comme consigne de répondre au plus tôt et dans chaque cas. Bien sûr quelques retards, voire oublis sont à signaler.

L'information doit circuler au mieux entre élus, et dans les services afin de gagner du temps et d'éviter des pertes d'énergie, voire d'argent.

Le Secrétariat Général est l'exécutif des décisions des élus ; il anime, conseille, coordonne, organise les services.

Le Chef de Cabinet, le Secrétariat du Maire et des élus gèrent les relations extérieures, communales ou intercommunales (rendez-vous, réunions, entretiens).

Ets FORTE Père et Fils
MARBRIER - MAÇON - GRAVEUR
TOUS TRAVAUX FUNÉRAIRES
• Construction de Caveaux tous cimetières sous 48 h.
• Monuments Funéraires
• Nettoyage de tombes
69, rue des Gobins, CHARLY 69390 VERNAISON - Tél. 78.48.03.18 - 72.30.71.60

• *Toutes impressions publicitaires et commerciales*
• *Travaux soignés*
IMPRESSIONS ET PUBLICITÉ SILLAND
10, rue de l'Abondance
69003 LYON - Tél. 78.60.11.44

Parc d'Activités de Brignais

Un dossier technique solide pour des zones plus harmonieuses. Les études indispensables au développement des zones d'activités économiques sont terminées. Les contacts avec les entreprises sont de plus en plus nombreux. Nous offrons donc progressivement 3 dizaines d'hectares aux extensions ou nouvelles implantations. La phase de réalisation commence.

Entre industrie et artisanat

Dès 1983, le message annoncé par la nouvelle équipe municipale est précis : il faut accroître le potentiel économique de Brignais et le valoriser. La Municipalité se donne son premier outil : la Commission Artisanat-Commerce-Industrie-Emploi (ACIE). La concertation est engagée rapidement avec les industriels et bientôt, sous l'impulsion des élus, une association des industriels se crée.

Zonage et fiscalité

Les hommes réunis, il faut une stratégie concrétisée par la définition d'outils. Deux domaines sont abordés : le zonage et la fiscalité.

La première action entreprise a été le stockage volontaire des zones à vocation industrielle en zone Na en attendant leur équipement et la structuration des parcelles à usage industriel qui souffrent d'un ''mitage'' trop important.

Le POS de 1987 définit un ensemble de 145 hectares classés Ui (67 ha urbanisables immédiatement en activité industrielle) et Nai (77 ha, zone d'activité future).

Traditionnellement, la taxe professionnelle représente une ressource fiscale importante pour une commune mais également très pénalisante pour l'investissement et l'emploi. Cette taxe est assise sur : la valeur locative des bâtiments, la masse salariale et les investissements. A Brignais, la demande a consisté en une réduction progressive du taux qui a abaissé deux fois (1985/1987) et a ainsi atteint la moyenne nationale. La taxe professionnelle de Brignais, comparée à la moyenne des communes urbaines situées en agglomération, de taille identique, est inférieure.

La hausse particulièrement importante en six ans du produit de la taxe montre à la fois l'importance des investissements et le nombre d'implantations et d'extensions. A partir de janvier 1984, la Commune décide d'exonérer de la taxe professionnelle pendant deux ans, les entreprises nouvellement créées et installées à Brignais. Les taxes demandées à l'ensemble des Brignairots sont inférieures à la moyenne nationale.

Photographie du tissu industriel

Les entreprises de transport, de bâtiment et métallurgie restent dominantes. Cependant, il faut noter l'apport des activités de transformation plus sophistiquées (chimie, matériel industriel).

Sur le plan de la structure en effectif, en 1988, 37,5 % des industries possèdent 0 à 5 employés, 38,5 % ont de 6 à 20 employés et enfin dernier chiffre significatif, les entreprises de 21 à 50 employés représentant 21,4 %.

On peut apprécier l'expansion industrielle en constatant l'augmentation des consultations en Médecine du Travail (une visite par an) :

1983 : 1.741 consultations
1988 : 2.311 consultations

soit une hausse de 32 % d'emplois en cinq ans.

Un autre facteur de développement économique peut être analysé en comparant les autorisations de construction.

en 1984 : 5.314 m² de S.H.O.B.
en 1988 : 17.271 m²

Un Parc d'Activités rationnel

Les années 1983-1987 ont été pour la commune des années de réflexion. En 1987, la volonté des élus a été de confier cette restructuration des zones industrielles à une équipe de travail constituée par le groupement de trois bureaux d'études : O.C.G.R., S.R.T. 69 et Babylone Avenue, assistée de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon représentant la commune.

Cette étude diagnostic a été rendue en 1988 (février), elle porte sur l'analyse de l'existant et propose une stratégie de restructuration.

En mai 1988, la Commune décide de confier à O.C.G.R. une étude sur la signalétique du Parc d'Activités, la Commune lance l'étude des secteurs des Vallières, des Ronzières et de Moninsable.

En Bref, les principales décisions proposées par le groupe de direction sont :

- Renforcer la politique foncière d'acquisition de la commune pour prendre pied dans chacun des secteurs d'activités à restructurer.
- Renforcer la sécurité sur l'ensemble des zones (suite à incendie Polygone).
- Apporter au parc d'activités une signalisation claire et efficace par la mise en place de la signalétique.
- Etude du secteur Moninsable et d'une partie du secteur des Ronzières au secteur privé susceptible d'urbaniser ces zones.

Une restructuration pour une meilleure rationnalisation de la vie économique.

IMPRIMERIE MARTIN FERAUD

IMPRIMEURS
offset - typo

Pour tout imprimé publicitaire et commercial

78, Grande Rue - 69600 OULLINS
Téléphone **78.50.46.09** Télécopie **78.50.47.89**

entreprise générale de bâtiment et de travaux publics

maïa-sonnier

Société Anonyme au Capital de 10.800.000 Francs

36, rue Sainte-Anne-de-Baraban
69003 LYON - B.P. 3111 - 69211 LYON Cedex 03 - Tél. 78.54.11.55 +

• Engager la modification du Plan d'Occupation des Sols sur des points réglementaires des zones UI, favorisant la densité et la diversité des activités.

• Lancer l'étude complémentaire D.D.E. sur le Merdanson (diagnostic sur danger du Merdanson en cas de crues et solutions envisagées.

• Il est décidé en Conseil Municipal du 13 janvier 1989, d'approuver le Plan d'Aménagement d'Ensemble (P.A.E.) des Ronzières, décision qui permettra de répondre à l'attente des propriétaires et des investisseurs éventuels auxquels il pourra être annoncé sous quelle forme pourra être débloqué leur terrain et à quel prix de participation.

Aujourd'hui, grâce au vote des programmes d'aménagement d'ensemble, des permis de construire ont pu être déposés pour de vastes projets immobiliers d'entreprises qui pourront accueillir des ateliers artisanaux ou de petites unités de fabrication.

De nombreuses demandes d'implantation sur Brignais restent en attente. Les décisions à venir du Conseil Municipal, tant en matière de maîtrise des sols qu'en matière de travaux d'aménagement, permettront de satisfaire le plus grand nombre de ces demandes.

Un projet de longue haleine, pour un développement plus harmonieux de nos zones d'activités et assurer un avenir économique solide pour Brignais.

Créer des emplois

Développer l'activité économique contribue d'abord à créer des emplois pour les Brignairots.

Un décideur économique préfère recruter une main-d'œuvre proche de son lieu d'implantation (commodité de déplacement, disponibilité, motivation accrue).

Par ailleurs, la Commune réalise des actions en faveur des demandeurs d'emploi. Des relations régulières sont tissées entre l'ANPE et l'association des industriels pour étudier les possibilités d'adéquation entre emplois disponibles et chômage.

En Mairie, les offres d'emplois sont affichées et un agent communal oriente les demandeurs vers les entreprises. Concernant les recrutements engagés par la Ville de Brignais, priorité est donnée aux habitants de Brignais et du canton de St-Genis-Laval. L'information est systématiquement adressée à l'ensemble des Brignairots par le biais d'une distribution de documents. Enfin, la Municipalité soutient l'action en faveur de la formation, PAIO, ateliers pédagogiques personnalisés, projet emploi-formation, action élaborée par le Centre Social. Ce dernier projet a reçu l'appui financier de la Commune pour un montant de 30.000 F.

Ces différentes démarches nous démontrent que la Municipalité a préféré financer les structures professionnelles ou soutenir des projets de partenariat, même extérieurs à la commune, plutôt que d'agir par saupoudrage local moins efficace.

Gala de l'Association des Entreprises de Brignais

A l'occasion de leur 5e anniversaire, l'Association des Zones d'Activités de Brignais a organisé un gala rassemblant de nombreux acteurs de la vie économique de Brignais.

Une ambiance conviviale et sympathique a rythmé la soirée, au son des notes de musique de l'orchestre Roger Crevat.

Aujourd'hui des permis de construire sont déposés pour de vastes projets immobiliers d'entreprises.

électricité générale
chauffage électrique
Georges DALTIO
7, chemin de Chantevent " Le Haut Collonges "
69530 BRIGNAIS - **Tél. 78.05.07.97**

LA MAROQUINERIE
***R. VIVIER** s'est agrandie !*
Dans un cadre nouveau,
grand choix de valises et sacs de voyage
138, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS

Entreprise Générale de Bâtiment
VILLAS - RESTAURATION
BATIMENTS INDUSTRIELS
Jean ANTONIALI
15, boulevard de Schweighouse
69530 BRIGNAIS ☎ 72.31.65.13

L'imagerie d'Epinal à la Bibliothèque de Brignais

La fabrique — Musée d'images d'Epinal — a prêté à la Bibliothèque de Brignais, un grand nombre d'images originales sous verre, accompagnées de plusieurs livres.

L'exposition était ouverte à tous du 6 au 31 mars dans la salle d'exposition d'E.C.L.

Elle a été appréciée des scolaires : une dizaine de classes (CE et surtout CM) sont venues la voir et comprendre les procédés traditionnels d'impression et de coloriage au pochoir.

En 1796, Jean-Charles Pellerin fonde son imprimerie. Cartier-Dominotier, c'est-à-dire fabricant de cartes à jouer et de dominoterie, ce papier peint de l'époque, il reprend une technique vieille de plusieurs siècles, l'image tirée d'après un bois gravé et coloriée au pochoir, établissant ainsi les bases de la future imagerie d'Epinal.

On pouvait voir à la Bibliothèque Municipale la diversité des sujets représentés sur ces images : sujets historiques (prise de la Bastille, Napoléon...) politiques, humoristiques (famille des Jean), enfantins (personnages de contes comme le Chat Botté)...

Une séance diapos complétait l'exposition : elle permettait de parler de la fabrication du papier de façon artisanale et industrielle, ainsi que des procédés d'impression de la gravure en noir avec la pierre lithographique.

Dé véritables pochoirs exposés dans la salle permettaient de voir comment l'on coloriait ensuite les images.

Parmi le public d'adultes, ceux qui le souhaitaient ont pu acquérir des images et des livres avec le certificat d'authenticité, grâce à un système de dépôt-vente à la Bibliothèque Municipale.

KRYS. LE SOLEIL A VOTRE VUE.

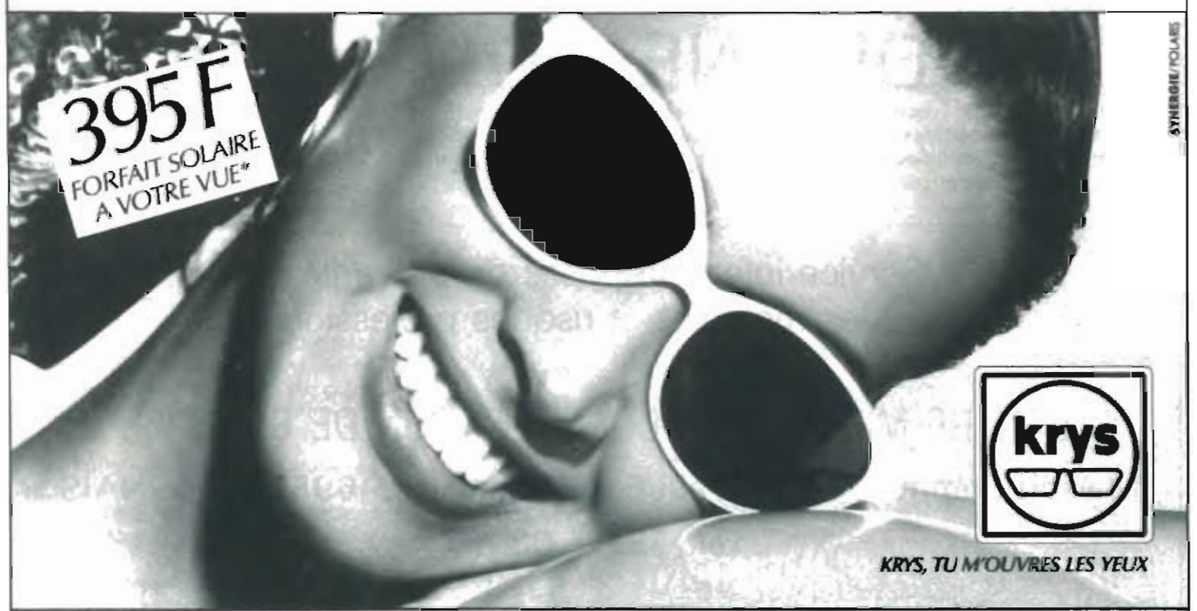

*Parmi un choix de montures sélectionnées, verres organiques simple foyer ± 6 dioptries, cylindre 2. (Offre valable jusqu'au 30.09.89 dans la limite des stocks disponibles).

OPTIQUE TORRILHON
BRIGNAIS 78.05.13.92

ACHATS
VENTES MÉTAUX
FERS ET DÉRIVÉS

jean-claude gaïdo

La Sablière
69390 MILLERY
78.07.27.70

MÉDECINE DU TRAVAIL

AGEMETRA

Service interentreprises de prévention
contre les maladies et risques professionnels.

CENTRE MÉDICAL DE CONSULTATION DE BRIGNAIS

Maison Sommer, 2, rue Paul Bovier-Lapierre - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.03.99

Adhésion et renseignements : siège social, 39, rue Vaubecour, 69002 LYON
Tél. 78.42.08.74

Où l'histoire rejoint la gastronomie

Certaines localités sont entrées dans l'Histoire parce que le sort a voulu qu'une bataille se déroule sur leur territoire — qui ne connaît ainsi par exemple les noms de Poitiers, Bouvines, Valmy, Reischoffen, etc... sans parler de Verdun ou Dunkerque ?

Toutes proportions gardées, le nom de Brignais devrait, à ce titre, être mieux connu depuis le XIVe siècle. Mais trop peu de gens savent qu'une bataille importante s'y déroula le 6 avril 1362 entre les Tard-Venus, Routiers des Grandes Compagnies livrés à eux-mêmes à la fin de la guerre de Cent Ans et les troupes royales du Prince de Bourbon. Mais laissons la parole à Victor Degorgue, qui se passionne pour l'histoire locale et régionale.

« Ce jour-là, la Compagnie du Petit-Meschin, forte de 6.000 Routiers, allait anéantir l'armée royale composée de plus de 12.000 combattants, dont 6.000 gens d'armes, formant l'élite de la noblesse des provinces de Languedoc, Dauphiné, Auvergne, Forez, du Duché de Bourgogne et du Comté de Savoie. C'était la ''Bataille des Tard-Venus''.

Son souvenir historique est écrit en lettres de sang dans les annales de la France.

Moins connue est la légende selon laquelle le Petit-Meschin aurait demandé, la veille de la bataille, qu'on lui serve son repas dans le château de Brignais.

A la femme du capitaine-châtelain se lamentant de ne pas savoir que lui préparer, il aurait remis quelques racines de gingembre. La préparation que la cuisinière en fit deviendra célèbre. Voici comment serait né le ''Potus du Tard-Venu''.

L'idée de retrouver cette recette ancienne a longtemps trotté dans la tête de Victor Degorgue de St-Maurice-sur-Dargoire. Etroitement associé aux travaux de recherche historique menés par les ''Amis du Vieux Brignais'', il s'est donc attaché à recréer un plat ''Le Potus'' qui ''aurait pu'' être celui confectionné à l'époque et cela avec les seuls ingrédients connus et couramment utilisés au XIVe siècle.

C'est le Lycée Professionnel René Cassin, de Rive-de-Gier (section hôtellerie-restauration) qui a pris en charge la réalisation du ''Potus du Tard-Venu''. La recette a été établie par les professeurs et les élèves en concertation permanente avec le concepteur, Victor Degorgue.

Le 29 avril 1989 a eu lieu la première dégustation ''grand public'' au Lycée de Rive-de-Gier. Une quarantaine de personnes réunissant des représentants des Amis du Vieux Brignais et du Conseil Municipal, le Maire en tête, ont ainsi pu se faire une opinion quant à la gastronomie ancienne !

Outre Victor Degorgue, étaient, bien entendu, présents tous les spécialistes de l'histoire régionale : le Père Vignon, de Charly, M. Blanc, M. Régnier... dont les différents ouvrages publiés ou les travaux en cours font référence.

L'ensemble des participants a apprécié le plat tel que présenté et n'a pas manqué d'apporter quelques suggestions complémentaires pour que la recette soit facilement réalisable et... assimilable par tous.

Il ne resterait plus alors, et ce serait l'ultime étape, qu'à la faire figurer à la carte des restaurateurs locaux avec le gratin dauphinois, la cervelle de canut ou le tablier de sapeur !

BATAILLE DE BRIGNAIS.

LE MATÉTIEL DE BÂTIMENT
L'OUTILLAGE - LA PEINTURE

unimate S.A.

ZONE INDUSTRIELLE NORD
ROUTE D'IRIGNY LES AIGAIS
69530 BRIGNAIS
☎ 78.05.18.66

GROS MATÉRIEL QUINCAILLERIE
COFFRAGE OUTILLAGE
ÉCHAFAUDAGE PEINTURES
MONTE MATÉRIAUX
ÉTUDE RÉALISATION

UNI-LOC
DÉPARTEMENT LOCATION
LIVRAISONS RAPIDES - S.A.V. ASSURÉ

ACEMPE

DÉPANNAGE
RÉPARATION

SPÉCIALISTE FROID MÉNAGER

- *Electro-Ménager toutes marques*
- *Plomberie*
- *Electricité*

TÉL. 78.05.59.88

Chemin de l'Etang

69530 BRIGNAIS

ÉCOLE de CONDUITE

AUTO MOTO OUEST

STAGES
ACCÉLÉRÉ
TRADITIONNEL
CONDUITE à 16 ans

Réduction "Carte Jeunes"

BRIGNAIS
100, rue Général de Gaulle - Tél. **78.05.15.94**

ST-GENIS-LAVAL Gilbert BABY
Rue du Docteur Reure - Tél. **78.56.06.06**

OULLINS J.P. PERINO
15, place Anatole-France - Tél. **78.51.00.52**

DÉS AUJOURD'HUI VOUS POUVEZ VOUS ASSURER
QUE VOS DERNIÈRES VOLONTÉS
SERONT RESPECTÉES A LA LETTRE

PFG

Mme, M. . . . . .

Adresse . . . . . .

souhaite recevoir une documentation gratuite sur la Prévoyance Funéraire
INHUMATION-CRÉMATION

à adresser à :
P F G
107, rue Jules-Guesde
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Bruno DE GIACINTO
Agent Général

Abeille ASSURANCES
GROUPE VICTOIRE

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE

97, boulevard Emile Zola, 69600 OULLINS. Tél. 78 51 69 16

Les Guillaume Tell des temps modernes

Arc en bandoulière, flèches au dos, sourire aux lèvres, les archers de l'Association Espérance et Vaillantes, section tir à l'arc, sont des amis partageant la même passion : le tir à l'arc.

Une ambiance décontractée pour une meilleure concentration

Dès lors que l'homme a su mécaniser les jets de pierres, il a su rapidement fabriquer des arcs pour chasser et se défendre.

Aujourd'hui, ce sport connaît un essor rapide, 3.200 licenciés enregistrés à la Fédération Française, et Mesdames, dans ce sport vous êtes à égalité avec le sexe dit fort ; en effet, presque autant de femmes que d'hommes rivalisent dans cette activité. Rivaliser n'est d'ailleurs pas le terme, car l'ambiance qui règne durant les entraînements ou les compétitions, ne fait que renforcer un esprit d'équipe.

La technique s'apprend, se travaille, se perfectionne.

Une bonne dose de concentration est nécessaire pour tirer droit d'abord, juste ensuite, et avec précision pour poursuivre.

Il paraîtrait d'ailleurs, que ce virus s'attrape facilement et que la contagion est souvent inévitable. Le Club de Brignais compte parmi ses membres un archer pour qui cette maladie a provoqué des résultats positifs : **Nicolas Valentin** a été 3e au Championnat de France en 1987, 5e en Coupe d'Europe 1988.

M. Gueffier, Président de cette section Tir à l'Arc assure un entraînement chaque lundi et jeudi de 20 h. 30 à 22 h.

Un moniteur diplômé d'Etat **Daniel Berger** encadre les sportifs.

Pour débuter, le matériel est prêté, les premiers rudiments dispensés et les encouragements spontanés.

Dès l'âge de 10 ans, le tir à l'arc peut se pratiquer avec un matériel adapté dont la tension de l'arc est calculée en fonction de la corpulence de l'enfant.

Se maîtriser, négocier avec son corps un équilibre, pour une assise parfaite sur ses jambes, c'est important pour être bien avec soi-même.

La pratique du tir à l'arc est une manière pédagogique et sportive pour vite appréhender cet état d'être.

Dès l'âge de 10 ans, le tir à l'arc est un sport d'équilibre.

Tir instinctif ou tir de cible, là est la question ?

Ce n'est d'ailleurs pas tirer au sens d'abattre, mais de viser, d'évaluer la distance qui nous sépare d'une cible ou d'une affiche illustrant un gibier.

Le tir de cible, c'est travailler la précision dans son mouvement, dans le réglage de son arc, c'est une gestuelle lente mais rigoureuse à l'image des archers japonais qui aboutissent à cette concentration lors de la préparation du tir, rien ne peut les distraire.

La volonté de précision prime.

Le tir instinctif c'est la pratique du tir à l'arc en pleine nature. On plante le décor pour cette chasse fictive. On arpente le bois pour cacher ça-et-là des dessins reproduisant des animaux : gibier, volaille, etc...

Ce qui diffère le tir instinctif du tir de cible est la mobilité de la personne cherchant sa cible cachée par les reliefs ou une végétation luxuriante, l'archer se mêle à la nature, se couchant au sol, visant la cible d'un lièvre, s'arqueboutant sous les branches pour y démasquer la cible d'une perdrix.

Le silence de la forêt, la tranquillité du site rompent l'angoisse provoquée par un quotidien agressif et hostile.

Le tir à l'arc vous séduit déjà, alors n'hésitez pas, contactez **M. Gueffier** au **78.05.31.69** ou participez à une première initiation sans engagement de votre part les lundi et jeudi de 20 h. 30 à 22 h. au Complexe Sportif P. Minssieux.

Des arcs sont toujours disponibles.

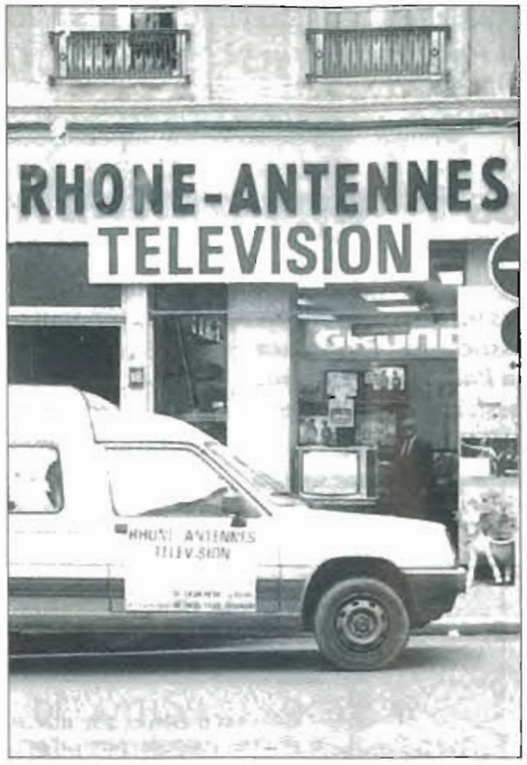

RHONE ANTENNES TÉLÉVISION

18, rue Terme - 69001 LYON
✆ 78 28 79 70

181, rue Charles de Gaulle
69530 BRIGNAIS
✆ 78 05 17 29

VENTE TÉLÉVISION - RADIO
MAGNÉTOSCOPES - CHAINE HI-FI - MÉNAGER

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
A DOMICILE OU EN ATELIER

INSTALLATIONS D'ANTENNES
PARTICULIÈRES ET COLLECTIVES

DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS
LA GESTION DES SERVICES RURAUX ET URBAINS
DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE
EST LA SPÉCIALITÉ DE LA :

SOCIÉTÉ
DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES

sdei

ELLE ASSUME ÉGALEMENT L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN
DES STATIONS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES
ET D'ORDURES MÉNAGÈRES, DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
DES COLLECTIVITÉS ET EN PARTICULIER DES PISCINES.

sdei

244, rue du Général de Gaulle - **69530 BRIGNAIS**
Tél. Région 78.05.17.18 Tél. Agence 78.05.13.08
Tél. **Urgence 72.31.62.62**

SOCIAL

Donner son sang... Pourquoi ?

PARCE QU'IL EST IRREMPLAÇABLE.
Le sang est un milieu complexe, composé de cellules (globules rouges, globules blancs, plaquettes) véhiculées dans l'organisme par un liquide riche en sels minéraux, sucres, vitamines, protéines : le plasma.

Si le sang total est encore transfusé (hémorragies graves, exsanguino-transfusions) il est aujourd'hui le plus souvent séparé par centrifugation en ses différents constituants.

Chaque malade ne reçoit donc que ce dont il a strictement besoin.

QUI PEUT DONNER ?
Toute personne en bonne santé âgée de 18 à 65 ans. (3 fois par an pour les femmes, 5 fois pour les hommes — 3 fois après 60 ans —, en respectant toujours un intervalle minimum de deux mois entre chaque don).

DONNER SON SANG EST-IL DANGEREUX ?
Non, bien sûr. La quantité prélevée sera évaluée en fonction de votre poids et la masse liquide prélevée se reconstituera spontanément en une heure environ.

NE PAS NUIRE AU DONNEUR, NE PAS NUIRE AU RECEVEUR.
Le don ne dure que quelques minutes. SANS AUCUN RISQUE DE CONTAMINATION, **tout le matériel de prélèvement étant stérile et à usage unique.**

Chaque don est précédé d'un contrôle médical. Au moindre doute sur votre état de santé, sur les conséquences qu'il pourrait avoir chez vous ou chez le malade, parlez-en au médecin. Son rôle est de vous conseiller. Cet entretien est PRIMORDIAL, même si de nombreux examens biologiques compléteront la sécurité transfusionnelle.

EXAMENS EFFECTUÉS SUR CHAQUE UNITÉ PRÉLEVÉE :
- groupage sanguin : A B O Rhésus,
- dépistage des anticorps irréguliers,
- mesure de l'hématocrite ou de l'hémoglobine (anémies, hypochromies)
- dépistage des porteurs sains de maladies transmises par le sang (Hépatites, SIDA, Syphilis, Cytomégalovirus, Paludisme, HTLV...

PROCHAINES COLLECTES A BRIGNAIS :
Vendredi 21 Juillet de 8 h. 45 à 12 h. 15
Mardi 1er Août de 15 h. 45 à 19 h. 15, les deux collectes se feront aux Arcades.

Portage de repas à domicile

Un service de portage de repas à domicile fonctionne à Brignais depuis janvier 1987.

Géré par le Service Social de la Mairie, il fonctionne grâce à une vingtaine de bénévoles qui assurent le portage de repas chauds chaque jour de la semaine aux personnes âgées de plus de 70 ans ou handicapées, même de manière temporaire.

Ces repas sont cuisinés à la Résidence les Arcades et leur coût s'élève à 26 F + 2,50 de frais de portage.

L'opération connaît un succès considérable puisque 2.211 repas ont été livrés en 1988.

Une trentaine de personnes en ont bénéficié jusqu'alors.

Les bénévoles assurent ce service avec générosité et disponibilité. Si vous souhaitez renforcer cette équipe, c'est avec plaisir que nous accueillerons vos propositions auprès de Madame Roger, Directrice des Arcades (Tél. 78.05.16.42).

Les Arcades

M. et Mme Bourret : une retraite bien méritée !

Après douze années au service des personnes âgées de la Résidence des Arcades, Georges et Solange Bourret se retirent pour une retraite bien méritée.

Dès l'ouverture des Arcades, M. et Mme Bourret étaient immédiatement appréciés par les résidents.

Aujourd'hui, ce n'est pas sans une certaine émotion que les personnes âgées des Arcades ont adressé tous leurs remerciements pour la gentillesse et le dévouement dont ont fait preuve Georges et Solange Bourret.

L'entretien du Parc et du bâtiment était assuré par Georges, la beauté des massifs suscitait l'admiration des visiteurs.

Solange était affectée au service ménage et à la restauration. Les résidents n'oublieront jamais Solange courant de table en table pour apporter satisfaction à tous.

M. le Maire et Madame, M. Marcel Arnaud, Adjoint aux Affaires Sociales, et plusieurs Conseillers ont tenu à remercier également M. et Mme Bourret. Une magnifique télévision couleurs leur a été offerte par le personnel communal et les élus. Elle leur permettra de penser bien souvent à la Résidence, pendant leur retraite que nous leur souhaitons longue et heureuse.

M. et Mme Bonavero succèdent à M. et Mme Bourret.

LES JEUNES

Un été tonique

La Ville de Brignais vous propose cet été un cocktail d'activités sportives ou culturelles, camps ou stages, vous trouverez votre loisir pour vos vacances.

Le Pass'Loisirs

La formule qui a remporté autant de succès l'année dernière est renouvelée cet été. Mais, dès le 17 mai, chaque mercredi, les jeunes Brignairots peuvent bénéficier du Pass'Loisirs.

Le prix de la carte est de 60,00 F et offre l'accès à la piscine et au tennis tous les jours de semaine au mois de juillet de 10 à 12 h.

Du 3 juillet au 29 juillet, et du lundi au vendredi, vous découvrirez ou vous vous perfectionnerez dans le sport de votre choix.

A Miribel-Jonage des stages de kayak, dériveur, planche à voile, escalade, tir à l'arc, course d'orientation seront organisés.

Et si le sport n'est pas votre tasse de thé, alors inscrivez-vous aux activités scientifiques ou techniques.

L'achat de cette petite carte si précieuse s'effectue à la Maison des Associations. Le Pass'Loisirs s'adresse à des jeunes de 12 à 18 ans.

Le Centre Social de Brignais participe à cette formule loisirs mais propose des activités surtout pour les moins de 13 ans.

Ainsi, chacun trouvera dans cet éventail de loisirs des activités qui le séduiront.

Une foule d'activités d'été pour les jeunes de Brignais.

Un camp linguistique

15 jours pour 15 places réservées, ce camp basé en Allemagne accueille des adolescents de 14 à 18 ans.

Deux animateurs encadreront des jeunes Allemands et Français.

Les activités seront nombreuses. Côté sports : kayak, escalade, planche à voile ; et visites de musées, de sites touristiques, échanges linguistiques, côté culturel.

Côté jardin ou côté cour, ce camp reviendra à 1.500 F, avec la possibilité de déduire des bons de vacances CAFAL.

Mini-Camp week-end

Les jeunes âgés de plus de 14 ans pourront organiser un week-end avec l'aide précieuse d'un animateur dans un lieu de leur choix et pratiquer des activités de plein air.

Le coût de ce week-end dépendra des loisirs, entre 20 et 60 F par jour.

Mini-camp semaine

Si deux jours ne vous suffisent pas pour appréhender quelques notions de kayak, voile, équitation ou dominer votre peur pour vous élancer de la falaise en parapente, alors choisissez une formule semaine, au mois de juillet. 8 à 16 places sont disponibles pour les jeunes de plus de 12 ans.

Un tarif très compétitif vous est proposé : 425 F pour 5 jours, la déduction de bons vacances CAFAL est possible.

Séjours familiaux

Pour certaines familles, partir en vacances n'est qu'un rêve. Les séjours familiaux représentent une aide au départ. Les bons vacances CAFAL doivent couvrir la totalité du séjour.

Du 1er au 15 juillet, c'est sur les bords du la Loire à Vorey, qu'un gîte familial de 4 à 6 places offrira de vraies conditions de vacances ; du 15 au 29 juillet l'Alpe d'Huez les accueillera. Ce séjour est organisé en collaboration avec le Centre Médico-Social. (Renseignements et inscriptions au Centre Médico-Social : 78.05.16.41)

Un animateur "jeunes" pour Brignais

Guy Libercier, animateur jeunes, s'est déjà investi dans différentes actions pour planifier une politique d'animation.

Diplômé d'Etat aux fonctions d'animateur titulaire et d'un brevet d'Etat d'éducateur sportif, Guy Libercier est aussi moniteur fédéral de kayak et pratique beaucoup la voile. L'eau paraît être son élement de prédilection. Cependant, ses premières expériences professionnelles se sont déroulées proches de lyon, à St-Etienne.

Guy Libercier a été adjoint de direction au Centre Départemental de Plein-Air et formateur à la mission locale de St-Etienne.

Guy, succédant à Gilles Rousselot, possède un solide acquis dont il fera bénéficier les jeunes Brignairots. En outre, passionné de sports, Guy est trésorier d'une association sportive de partenariat d'entreprises pour les Jeux Olympiques de 1992.

Ficeler des dossiers administratifs et gérer au mieux des budgets sont des tâches qui n'ont plus de secret pour Guy.

A 24 ans, Guy Libercier souhaite s'investir aux côtés de jeunes Brignairots pour ensemble créer des activités.

Destination Grèce

Un groupe de jeunes Brignairots prépare activement un camp de trois semaines, au mois d'août, en Grèce. Une vingtaine d'adolescents des Erables compose cette équipe d'amis.

Mais pour se dorer au soleil, il faut prévoir un budget. Ces jeunes ont donc décidé de travailler et ont déjà récolté plus de 5.000 F en assurant quelques petits jobs pour la commune.

Un dossier de demande de subvention a été adressé à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la CAFAL.

Guy Libercier, animateur jeunes, les a aidés dans leur démarche.

A la rentrée, au mois de septembre, les jeunes élaboreront un montage diapositives, et les images nous rappelleront les souvenirs d'un été joyeux.

Pour l'heure, nous souhaitons à ce groupe de jeunes, de bonnes vacances.

LOCATION CAMION BENNE • DÉMOLITION • TRANSPORTS
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS • MAÇONNERIE
SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION et TERRASSEMENT
"S.C.T."
Z.I. Les Vallières - 69530 BRIGNAIS ☎ 78.05.21.64
Location engins à chenille et pneus

SUPER Score
avec Rayon Poissonnerie
90, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - ☎ 78.05.21.78

GARAGE **BALLEYDIER** s.a.r.l.

Agence

CITROËN

Mécanique - Electricité
Vente neuf et occasion
Carrosserie

21, rue Général de Gaulle
☎ 78.05.17.33 69530 BRIGNAIS

ÉTABLISSEMENTS J. MOINE S.A.

SIÈGE SOCIAL :
Z.I. NORD ''Les Basses Vallières'' - B.P. 81
69530 BRIGNAIS
Tél. 72.31.60.50

TRANSPORTS

Camions routiers avec grues
Camions Bennes et Multibennes
Matériaux de constructions
Sable - Gravier - Goorh

GAZ LIQUÉFIÉS

Rénovation réservoirs
en ateliers et en clientèle
Grenaillage - Métallisation
Peinture

Télex Moine 900 467 F • Télécopie 78.05.57.69 • C.C.P. 6307-26 V

Allo, Monsieur le Maire

NUMÉRO VERT 05.40.55.65

Quotidiennement, les élus dialoguent avec leur population.

Pour faciliter cette communication, la Ville de Brignais met en place un numéro de téléphone vert :

05.40.55.65

Des suggestions, des remarques, des questions, le téléphone gratuit pourra être utilisé à cet effet.

Si l'on souhaite contacter directement M. le Maire, il suffira de composer ce même numéro de téléphone chaque samedi de 9 h. à 10 h., Michel Thiers répondra alors à chacune des questions, en respectant, confidentialité et anonymat.

En semaine, un répondeur téléphonique enregistre l'objet de votre message. N'oubliez pas de laisser votre nom et coordonnées téléphoniques pour un rappel rapide.

La Ville de Brignais et Radio-Sol 100.7 FM vous donnent rendez-vous

Chaque deuxième et quatrième mardi du mois, la Ville de Brignais, avec le concours de Radio-Sol, produira des émissions sous l'appellation :

''BRIGNAIS L'ENVIE D'Y VIVRE''.

Deux types de rencontres vous sont proposées :

- 2e mardi du mois de 18 à 19 h. : ''Ça nous concerne''
- 4e mardi du mois de 18 h. à 19 h. : ''Une question, une réponse''.

''Ça nous concerne'' est une série d'émissions développant un thème d'actualité locale. Un plateau d'élus ou personnalités et des Brignairots débattront des questions sur la vie de la commune : social, urbanisme, culture, loisirs, l'économie ; à chacun de ces secteurs d'activités, une problématique est traitée.

''Une question, une réponse'' est une émission en direct, où vous, Brignairots, vous pourrez appeler la station Radio-Sol pour poser une question à Michel Thiers ou les élus présents ce jour.

Les petits problèmes de la vie quotidienne, les conclusions d'un dossier, les décisions du Conseil Municipal, vous saurez tout, en direct sur Radio-Sol 100.7 FM.

D'ores et déjà, prenez date :

- Mardi 6 juin 1989 de 18 à 19 h. : **''L'Europe, ça vous concerne''** émission coproduite avec le Centre Social
- Mardi 13 juin 1989 de 18 à 19 h. : **''Les jeunes et leurs loisirs''**
- Mardi 27 juin 1989 : **''Une question, une réponse''** Michel Thiers en direct vous répond.

Entreprise SQUILLACE

36, rue du Bonneton - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.10.81

- RESTAURATION
- MAÇONNERIE GÉNÉRALE (façade Hydro-Sablage, etc...)

SOBERGRAND
MÉCANIQUE SPÉCIALE
S.A. AU CAPITAL DE 250 000 FRANCS
Z.I. DE CHIRADIE
69530 BRIGNAIS - TÉL. 78.05.07.55

Brignais sur Minitel

78.05.00.31 et tapez MAIR

Le Minitel est un outil de communication riche et facile d'utilisation. Par le biais du Lycée Professionnel Eiffel, la Ville de Brignais vous offre la possibilité d'utiliser le Minitel.

En 1986, dans le cadre de l'opération informatique pour tous, le LEP Eiffel était considéré comme site pilote. Au plan académique, six établissements étaient expérimentés.

L'établissement a été gestionnaire de son service en relation avec le centre d'information pédagogique. Aujourd'hui, le site est autonome.

Des questions, des propositions, des renseignements, tapez MAIR

La Ville de Brignais connectée sur le centre serveur du Lycée Eiffel, transmet à ses administrés des informations pratiques leur donnant aussi la possibilité de correspondre avec leurs élus.

Plusieurs rubriques peuvent être consultées :

• Les élus à votre écoute
- les délégations de chacun, leur disponibilité pour des demandes de rendez-vous

• A votre service
- les heures d'ouverture d'organismes publics
- les modalités administratives

• Au coin du chantier
- présentation des travaux en cours : délais, financement
- modification de circuits

• Agenda poche
- les dates à retenir en matière sportive, culturelle ou événementielle.

• La boîte à messages
- un dialogue s'établit entre la population et les élus de Brignais
- chaque message et la réponse correspondante ne peuvent être lus que par son destinataire. La confidentialité et l'anonymat sont respectés.
- une messagerie est également créée à usage interne pour communiquer entre élus.

Comment se connecter sur Brignais-Minitel

1. Brancher le Minitel sur le secteur et l'allumer.
2. Décrocher votre téléphone et composez le 78.05.00.31.
3. Au sifflement, appuyez sur connexion/fin sur le Minitel.
4. Vous êtes connectés sur le serveur du L.P. Eiffel.
5. Tapez MAIR, sans espacement ni point.
6. Choisissez votre rubrique.

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
TERRASSEMENT ET DÉMOLITION
ENGINS A PNEUS ET CHENILLES
Gilbert ROY
19, chemin de Chiradie - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.32.79

G. BEYLAT
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS S.A.
Société Anonyme au Capital de 250.000 F
4, route de Lyon / **69530 BRIGNAIS / Tél. 78.05.14.22**

Le 31 mai 1989 à Brignais

Euromarathon

L'Euromarathon est une grande entreprise européenne qui sensibilise à chacune de ses haltes la population et surtout les enfants à la construction de l'Europe. Cette grande course est une compétition de haut niveau européen.

Les participants partent de Bruxelles le 21 mai 1989, traversent la Belgique, les Pays-Bas, la R.F.A., l'Est de la France pour arriver au Cap d'Agde le 4 juin 1989.

Le 31 mai, nous les avons accueillis à Brignais, pour le départ de l'étape Brignais-Valence.

C'est près de 150 coureurs qui se sont rassemblés à 9 h. sur la place du 8 Mai 1945.

Sur ce même site, le 30 mai des animations se sont déroulées animées par Radio-France. Des stands de produits alimentaires européens ont été une façon originale de découvrir quelques produits bien appétissants.

Les enfants ont été partie prenante dans cette opération, notamment les jeunes des écoles Claudius Fournion, André Lassagne, Auguste Simondon et Jean Moulin ont participé à un concours de la plus belle banderolle d'accueil. De superbes œuvres d'art ont été des messages d'amitié.

Un encouragement bien sympathique que les enfants de Brignais ont décerné aux sportifs.

Brignais et les Brignairots ont été ainsi dans la course pour l'Europe.

Passeport pour la Vie

L'Association des Paralysés de France a organisé du 15 mai au 15 juin, une grande campagne pour diffuser "Le Passeport pour la Vie".

Le "Passeport pour la Vie", c'est la première carte sanitaire d'urgence et de prévention conforme aux normes de la commission des Communautés Européennes et du Ministère de la Santé.

Pour un prix de 10 F, elle contient tous les éléments médicaux et sociaux d'urgence.

En cas d'accident, elle offre ainsi une garantie essentielle dans les soins de premiers secours.

Ce "Passeport" a été en vente à Brignais lors du passage du "**Relais pour la Vie**" le mardi 23 mai 1989.

Des élèves du Lycée Professionnel Eiffel et du C.E.S. Jean Zay ont accompagné sur quelques kilomètres les sportifs et ont cédé le bouquet de fleurs symbole de vie et des sportifs de St-Chamond.

Ce relais pédestre a relié Chamonix à Albertville, en traversant les huit départements de la région Rhône-Alpes.

Michel Thiers accompagnant les jeunes dans leur course.

Travaux de Peinture et Pose de Revêtements Muraux
S.A.R.L. **LAURINO et Cie**
23, rue Auguste-Simondon
69530 BRIGNAIS **Tél. 78.05.28.91**

Fleurina
140, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 78 05 08 54
Décoration florale - Mariages - Articles funéraires - Travaux mortuaires
Livraison à Domicile **SERVICE INTERFLORA**

FLASH-INFOS

La S.P.A. de Lyon à votre service

Un Français sur deux vit en compagnie d'un animal. Le chien ou le chat est toujours très sage et obéit parfaitement à son maître. Pourtant, un jour, il a fugué. Et ce jour-là, ce fut l'attente angoissante près du téléphone. Qui prévenir ? Les voisins ? La mairie ?

Hélas, ce cas est très fréquent et n'arrive pas qu'aux autres... C'est la raison pour laquelle la S.P.A. de Lyon et du Sud-Est vous apporte quelques conseils :

• Si vous avez perdu votre animal :

1. Prévenez la S.P.A. de Lyon et du Sud-Est au 78.37.83.21.

2. **Rendez-vous tous les 4 jours** au refuge de Brignais, rue de l'Industrie (ouvert tous les jours sauf dimanches et fêtes, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h.)

• Si vous trouvez un animal :

1. Prévenez la S.P.A. de Lyon et du Sud-Est au 78.37.83.21. Si vous ne pouvez pas le garder, amenez-le au refuge de Brignais, de préférence aux heures d'ouverture (de 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h.). En dehors de ces heures, des boxes extérieurs sont à la disposition du public pour recevoir les animaux.

2. Si l'animal est tatoué, il vous suffit de nous contacter, soit au 78.37.83.21 soit au 78.42.12.61 entre 8 h. 30 et 12 h. et entre 14 h. et 18 h. 30 et de nous indiquer son matricule. Nos bureaux étant reliés par Minitel aux fichiers centraux canin et félin de Paris, nous obtenons rapidement les coordonnées des maîtres de l'animal.

3. Si l'animal porte une médaille S.P.A., relevez le numéro exact figurant sur la médaille et téléphonez-nous au 78.37.83.21.

4. Si l'animal est féroce, ne se laisse pas approcher, faites appel à la mairie et pour Lyon au Service d'Hygiène au 78.52.13.24 (du lundi au vendredi, de 8 h. à 11 h. 45 et de 12 h. 45 à 17 h.).

En dehors de ces heures, contactez l'Hôtel de Police au 78.00.17.17.

Accrochez au collier de votre chien ou de votre chat une ***médaille numérotée de la S.P.A.*** *(coût 25 F ; 28 F par la poste). - Renseignements à la S.P.A. de Lyon.*

• Animal blessé, accidenté sur la voie publique, de maîtres inconnus ou défaillants.

En accord avec les vétérinaires du Rhône, la S.P.A. prend en charge les soins d'urgence. Pour cela, il faut :
- soit emmener et laisser l'animal chez le vétérinaire le plus proche,
- soit emmener l'animal immédiatement au refuge de Brignais.

En dehors des heures d'ouverture, contactez S.O.S. Vétérinaires au 78.54.00.71 ou emmenez l'animal dans l'une des trois cliniques vétérinaires ouvertes en permanence :
- Lyon 1er : 3, place Meissonnier, Tél. 78.28.40.65.
- Lyon 8e : 47, avenue Jean-Mermoz, Tél. 78.74.29.61.
- Saint-Fons : 25, avenue Gabriel-Péri, Tél. 78.70.39.40.

Si l'animal est gravement blessé et ne peut être conduit à une clinique, appelez S.U.V.D. (Service d'Urgences Vétérinaires à Domicile) au 78.24.55.74.

S.P.A. de Lyon et du Sud-Est, 17, place Bellecour, 69002 LYON, Tél. 78.37.83.21.

Ecole de Musique

ANNÉE 1989-1990

Inscription à la Maison des Associations de Brignais, les :
• mercredi de 17 h. à 18 h. 30
• vendredi de 17 h. à 20 h. 30
du 14 au 30 juin.

Cours de formation musicale (initiation, présolfège, solfège, chorale).

Les instruments : violon, violoncelle, harpe, guitare, trompette, cor, hautbois, basson, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, accordéon, piano, percussion.

Ensembles instrumentaux, classe de jazz.

Et la station d'épuration ?

Enfin le Syndicat Mixte qui aura la charge de la construction et de la station d'épuration est né !

Comme prévu il regroupe :
• Le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon
• La Ville de Givors
• La Ville de Toire.

Sa première réunion a eu lieu le 11 mai **1989.**

Le bureau a été constitué ainsi :
Président : M. Camille VALLÉE, Maire de Givors
Vice-Président délégué : M. Michel THIERS, maire de Brignais, Président du SAVG
Secrétaire : M. MARTINET, Maire de Toire.

Deux demandes d'adhésions nouvelles ont été enregistrées : Echalas et Saint-Romain-en-Gier.

Nouveaux à Brignais

• M. Gérard CUCHET, médecin généraliste, vous informe de sa récente installation à Brignais, 190, rue Général de Gaulle, Tél. 72.31.64.40.

• Mme Jacqueline BECK, psychographoloque, vous informe de la création de son cabinet de psycho-graphologie.
Analyses professionnelles approfondies : adultes, enfants. Formation à la graphologie. 3, allée du Haut-Garel, Tél. 78.05.54.98.

• Le secteur jeunesse de l'Office de Coordination de Brignais recherche des animateurs/trices titulaires ou en formation B.H.F.A. pour ses différentes animations :
- lors des petites vacances, des grandes vacances, des mercredis et week-ends
envoyer C.V. et photo à : Secteur Jeunesse, Office Coordination Brignais, E.C.L., rue Mère Elise-Rivet, 69530 Brignais.

• Association Sportive de Brignais, section Pétanque, 14, avenue du Stade à Brignais, Tél. 78.05.18.75.
Pour la saison :
- Samedi 24 juin : 14 h. Méchoui
- Samedi 23 et dimanche 24 septembre : National Brignais
- Samedi 7 octobre : Challenge Fallone
- Samedi 21 et Dimanche 22 octobre : Finale Progrès Brignais
- Vendredi 27 octobre : 20 h. 30 Assemblée générale
- Dimanche 29 octobre : 14 h. Doublettes Remer.

• La Médecine du Travail informe que depuis le 7 février 1989, les visites médicales de vos salariées n'ont plus lieu place du 8 Mai 1945 à Brignais, mais à notre nouveau centre médical sis : Maison Sommer (rez-de-chaussée), 2, rue Paul Bovier-Lapierre, 69530 Brignais.

• Depuis le 1er mars 1989, la Poste simplifie l'adresse postale de 30.000 communes de France : le nom de la commune de résidence suffit pour identifier l'adresse sans qu'il soit besoin de mentionner le bureau distributeur :
Ainsi, il n'est plus nécessaire d'écrire : M. DUPONT, VOSNE ROMANÉE (commune de destination) 21700 NUITS SAINT GEORGES (bureau distributeur)
Il suffit de libeller l'adresse : M. DUPONT, 21700 VOSNE ROMANÉE.

• L'Association des Veuves Civiles
L'Association a pour objectif le mouvement de défense des droits de toutes les veuves. l'action de la Fédération ''F.A.V.E.C.'' est indissociable du département et de la section pour défendre les droits de chacune d'entre elles. Les acquis :

1. Assurance maladie mère de famille. La loi du 05.01.88 et suivant décret du 06.03.88 devient réalité sous certaines conditions.

2. Pension de reversion. Majoration pour enfants à charge. Le décret du 06.05.88 donne droit à une majoration de 400 F par enfant à charge, les conditions : être âgé de moins de 65 ans ; ne pas bénéficier d'un avantage personnel de vieillesse.

3. Pour les professions libérales, le cumul de la reversion est admis. Des renseignements précis sont nécessaires pour toutes ces mesures.

La Mutuelle est également un complément indispensable. Pour tous renseignements il existe sur la commune une permanence : Les 2e samedis du mois de 9 h. à 11 h., Maison des Associations, ''Le Vieux Moulin''.

Les nuisances sonores se maîtrisent

Les beaux jours arrivent, sous les rayons du soleil, la végétation se réveille d'un long sommeil d'hiver et devient luxuriante.

Jardiner, vivre dehors sont des plaisirs quotidiens à cette saison.

Mais, attention, respectons notre voisinage et la vie de chacun. Les nuisances sonores sont réglementées par des arrêtés préfectoraux ou municipaux.

Il convient de baisser d'un ton, après 22 h., et de se plier à quelques contraintes d'horaires pour l'utilisation d'outils de jardinage à moteur, pour respecter la qualité de vie de chacun.

Il faut donc rappeler quelques éléments essentiels de l'arrêté municipal du 23 juin 1986.

« L'utilisation d'outils de jardinage à moteur est tolérée les jours ouvrables de 7 h. jusqu'à 20 h.

Le samedi, leur emploi n'est autorisé que de 9 h. à 12 h. et de 16 h. à 19 h.

Le dimanche et les jours fériés, il est totalement interdit sauf de 9 h. à 12 h. ».

Cette réglementation ne concerne pas les activités des agriculteurs insérés à la Mutualité Sociale Agricole.

Relais des 7 chemins
LES FRÈRES CORNU
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.21.37

GERLAND Routes 78.51.71.41
90, rue des Sources - B.P. 13
69230 ST-GENIS-LAVAL
Routes, autoroutes, voiries, terrassements réseaux divers, sols industriels, abords
Gerland le progrès en route

DÉCORATRICE d'INTÉRIEUR
Béatrice SERULLAZ
• VOILAGES • DOUBLE RIDEAUX
• COUVRE-LITS • SIÈGES
• STORES INTÉRIEURS (Devis gratuit)
3, ch. des Basses-Vallières - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.12.74

Garage des ECLAPONS
Charles PERREL
• *Réparations mécanique et carrosserie*
• *Véhicule de Tourisme - Petit Poids Lourd*
• *Toutes marques*
• *Travail soigné et garanti*
Z.I. Les Eclapons - VOURLES 69390 VERNAISON
Tél. 78.05.13.97

FILLIOT Travaux Publics
ACTIVITÉS :
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENTS - VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
DÉMOLITION - LOCATION MATÉRIEL T.P. (Chenilles et Pneus)
TERRE VÉGÉTALE - LOCATION BENNES A DÉCHETS
ÉQUIPEMENTS LES PLUS PERFORMANTS
TRACTO-PELLES - BULLDOZERS - PELLES A TOUR - BRISE BÉTON
CAMIONS DE CHANTIER
Z.I. Nord, Les Basses Vallières, 69530 Brignais ☎ 78.05.29.12

Etat-Civil du 1er octobre 1988 au 31 mars 1989

Naissances

BELOT Vanessa, née le 2 décembre à Ste-Foy-lès-Lyon
BENHADDA Tarik, né le 27 octobre à Oullins
BONNIER Clémentine, née le 20 décembre à Ste-Foy-lès-Lyon
CHARQUET Marina, née le 9 décembre à Oullins
CHELOUF Laïla, née le 11 novembre à Oullins
DUMONT Garry, né le 5 décembre à Oullins
FERREIRA Damien, né le 23 décembre à Ste-Foy-lès-Lyon
FRANCOIS Caroline, née le 6 décembre à Oullins
FRANCOIS Pierre, né le 6 décembre à Oullins
LAFOY Caroline, née le 21 novembre à Lyon 4e
MONTOYA Céline, née le 29 décembre à Ste-Foy-lès-Lyon
PERRAULT Pauline, née le 12 novembre à Ste-Foy-lès-Lyon
SAIGNOL Bruno, né le 8 novembre à Lyon 8e
SAN-JOSE Ludovic, né le 8 octobre à Tassin-la-Demi-Lune
SEVELINGE Lucie, née le 15 décembre à Bron
TEYSSIER Thibaut, né le 8 décembre à Ste-Foy-lès-Lyon
VALIERE Virginie, née le 30 octobre à Vénissieux
BAILLEUX Naïs, née le 1er janvier à Oullins
BARCEL Elodie, née le 8 février à Lyon 2e
BAUDRY Teddy, né le 14 février à Lyon 9e
BENNAT Sarah, née le 10 mars à Givors
BERARD Angèle, née le 23 février à Oullins
BERTIER Camille, née le 16 février à Ste-Foy-lès-Lyon
BETEMPS Johanna, née le 8 février à Oullins
BOURIEZ Alexandra, née le 6 février à Ste-Foy-lès-Lyon
BOUTHAR Sabrina, née le 11 janvier à Oullins
CAMUS Emmanuelle, née le 13 janvier à Oullins
CHARRIN Adélaïde, née le 29 janvier à Vénissieux
DANTHON Isabelle, née le 25 janvier à Oullins
FIGURA Florent, né le 6 mars à Oullins
GALLET Murielle, née le 10 janvier à Oullins
GARNIER Alexandre, né le 5 mars à Oullins
GUETTOUCHE Sophia, née le 11 mars à Oullins
GILLET Matthieu, né le 10 février à Oullins
LAVERGNE Sébastien, né le 10 janvier à Ste-Foy-lès-Lyon
LOCHER Florian, né le 7 février à Bron
MELAB Heidi, né le 19 janvier à Oullins
MELLARD Laura, née le 12 mars à Oullins
MEUNIER Magalie, née le 18 janvier à Lyon 7e
PASCAL Jennifer, née le 26 janvier à Ste-Foy-lès-Lyon
PENA Marie-Ange, née le 3 janvier à Lyon 7e
PLANET Jérémy, né le 16 janvier à Lyon 4e
REBHI Mehdi, né le 30 janvier à Oullins
TURKER Ali, né le 24 février à Oullins
BLAIN Arnaud, né le 21 mars à Ste-Foy-lès-Lyon
BALLEYDIER Philippe, né le 27 mars à Ste-Foy-lès-Lyon
PERNELET Aurélien, né le 25 mars à Oullins

Mariages

KETTAF Mohamed et MASMOUDI Samia, le 12 novembre
GRANGE Alain et GAUTHIER Martine, le 12 novembre
LAURINO Roger et MAJOREL Simonne, le 19 novembre
ATLANI Max et BENGUIGUI Karen, le 1er décembre
GOURBEYRE Gérard et RAGRAGUI Najima, le 10 décembre
PRADEAU Christophe et MARTINEZ Valérie, le 16 décembre
IZERABLE Jean-Claude et WISNIEWSKI Thérèse, le 7 janvier
BACHELET Frédéric et BONTEMPS Sandrine, le 4 février
BOUREMEL Abdelkrim et BOUREMEL Noura, le 4 mars
VALETTE Yves et BONNET Pascale, le 18 mars

Décès

PETIT Hippolyte, 80 ans, le 31 octobre à Pierre-Bénite
BOAGLIO née PICCATO Catherine, 84 ans, le 10 novembre à Brignais
GRANGE Rosalie, 90 ans, le 18 novembre à Brignais
GROS Louise, 79 ans le 7 décembre à Brignais
GUETAL née BOSSY Louise, 86 ans, le 7 décembre à Lyon 3e
GALLAIS Jean, 56 ans, le 9 décembre à Pierre-Bénite
BARALE Giacomo, 75 ans, le 9 décembre à St-Genis-Laval
PARIENTE née BRAHIC Fernande, 75 ans, le 26 décembre à Brignais
CHARROIN née DERAIL Jeanne, 82 ans, le 22 décembre à Tarare
DEYRIEUX Marie-Thérèse, 73 ans, le 1er janvier à Lyon 4e
RULLIAT Jeanne, 85 ans, le 11 janvier à Brignais
PORRINI Jean-Joseph, 60 ans, le 5 janvier à Pierre-Bénite
ZASSO née PONTHUS Claudette, 47 ans, le 15 janvier à Albertville (Savoie)
VIVET née ARNAUD Blanche, 87 ans, le 11 janvier à Lyon 5e
WALTHER Noëlie, 92 ans, le 25 janvier à Lyon 1er
GUTTON Paul, 74 ans, le 30 janvier à Brignais
DEMORE Marie, 85 ans, le 8 février à Brignais
BONHOMME née CALLOT Marie, 87 ans, le 12 février à St-Genis-Laval
POTY Eugénie, 91 ans, le 4 mars à Brignais
JALLIFFIER Marcel, 84 ans, le 12 mars à Brignais
GAYDOU Humbert, 79 ans, le 9 mars à Pierre-Bénite
GIRAUD née FAVRE Marine, 87 ans, le 18 mars à Francheville

L'ANNÉE de la RÉVOLUTION du COMMERCE à BRIGNAIS
89 89
ECB ENTENTE COMMERCIALE BRIGNAIS

L'Entente Commerciale et ses Commerçants adhérents
vous proposent tout au long de l'année
Animations
Cadeaux
Services
Prix
Qualité
Surveillez bien nos VITRINES et votre BOITE AUX LETTRES
pour ne pas manquer une
OCCASION EXTRAORDINAIRE

AGRI/SERVICE

211 bis, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS ☎ **78 05 21 55**

QUALITE, CHOIX, PRIX, CONSEILS

AGRICULTURE ESPACES VERTS

Spécialisé pour la fourniture des engrais - semences - produits phytosanitaires - emballages - films agricoles - aliments...
Possibilité de livraison de toutes nos formules d'engrais sur palettes.
Stockage agréé céréales et oléagineux, un équipement moderne et efficace (camion multibenne).

JARDIN et LOISIRS

Un choix important dans les grandes marques :
OUTILS DE JARDIN, ARROSAGE, SEMENCES, PRODUITS, MOTOCULTURE (service après-vente assuré par nos soins), MOBILIER DE JARDIN, BASSINS, BARBECUES, ABRIS DE JARDIN, POTERIE, VÉGÉTAUX, PIERRES ET DALLAGES, etc...

UNE EQUIPE DE TECHNICIENS EN PERMANENCE A VOTRE SERVICE POUR VOUS CONSEILLER.

Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et 14 h à 19 h sauf le dimanche
La plus grande surface spécialisée pour l'agriculture et le jardin !

Ets Ch. GRASSOT